

Henri Van Lier, ANTHROPOGENIE

Recherches sur la constitution continue d'Homo
comme état-moment d'Univers

(SGDL 1995 - Quatrième état : janvier 1997)

Chapitre 14 - Les dialectes quant à leurs éléments

A. LA COUCHE PHONEMATIQUE

1. Les phonèmes
2. Les syllabes
3. Le phrasé phonématique
4. La fonction distinctive de la couche phonématique
5. La fonction existentielle de la couche phonématique

B. LES GLOSSEMES

1. Les types de glossèmes
 - a. Les glossèmes pleins, ou thématiques
 - b. Les glossèmes vides, ou indexateurs
2. La correspondance entre glossèmes et glossémés
 - a. La phonosémie manieuse
 - b. La sélection culturelle de la correspondance phonosémique
 - c. La malléabilité phonosémique
 - d. Le recours de l'opposition qualifiée
 - e. Le recours de l'opposition non qualifiée, ou convention pure ("arbitraire du signe")

C. LES SEQUENCEMES

1. L'attribution
2. L'épithétie
3. La fonction dans l'action-passion
4. Caractères généraux des séquencèmes

D. LE PHRASE PROPOSITIONNEL ET INTERPROPOSITIONNEL

1. Le phrasé fermant/ouvrant
2. Le phrasé de modes d'existence et de catégorisations du possible
3. Le phrasé de Kasus interpropositionnel (coordonatif, subordinatif)
4. Le discours
5. Le phrasé comme réverbération situationnelle
6. L'inversion du séquencème

E. LES GLOSSEMES ET SEQUENCEMES CULTURELS

1. Les glossèmes de "classes"
2. Les glossèmes de niveaux d'abstraction
3. Les glossèmes du Kasus de fonction
 - a. Les prépositions et postpositions
 - b. Les cas
 - c. Les pronoms relatifs
 - d. Le lieu et le temps

4. Les glossèmes modaux
5. Les glossèmes du Kasus interpositionnel
6. Les glossèmes de fonctions sociales : les connotations
7. Séquencèmes fonctionnels ou existentiels?

F. LES UNITES DIALECTALES PRATIQUES : 1. Les mots
 2. Les morphèmes 3. Les syntaxèmes

Comme nous l'a appris son étape massive, le langage parlé, - qui est loin d'être tous les langages, ni même le langage premier <8A>, - est cette performance qui, à partir d'un certain stade d'évolution, a permis à Homo de spécifier en distanciation <2A> des choses-performances en situation dans une circonstance sur un horizon <1B2-3>, comme les images, mais cette fois en faisant correspondre à certains segments technicisés des propositions composées de sons vocaux assez urgents et assez oppositifs pour que leur contraste soit habituellement perçu.

Le langage parlé massif réalise ce programme en exploitant des oppositions vocales vagues et en ordre dispersé, au coup par coup <8D>. Le langage parlé détaillé, lui, a supposé que la voix hominienne accède à un timbre assez pur, à un certain ton <11A>, pour que les émissions vocales donnent lieu à des traits oppositifs formant système. De la même façon, le passage à la musique détaillée s'est opéré à mesure que le ton permit aux oppositions sonores, utilisées jusque-là au coup par coup par la musique massive, de former également un système de traits repérable comme tel.

Précisons que ce qui intéresse l'anthropogénie c'est d'abord le langage courant (natural language), et donc aussi les dialectes et les idiolectes qu'il produit selon les groupes et les individus. Ce qu'on appelle d'ordinaire les langues, le français, le russe, le chinois, sont alors des dialectes stabilisés par des grammaires et des lexiques pour des raisons politiques, économiques, techniques, et elles n'intéressent l'anthropogénie que secondairement, comme des phénomènes tardifs et toujours locaux. Nous serons pourtant bien contraints de prendre nos exemples dans les langues officielles puisque c'est le seul langage parlé que l'auteur et le lecteur aient en commun. Mais c'est toujours les dialectes qui seront visés sous elles.

L'importante distinction dialecte/langue, indispensable à l'anthropogénie, est tout à fait reçue, et est conforme à The Cambridge Encyclopedia of Language de David Crystal. L'étymologie est pleine d'enseignements. Dans son mode actif, dialegueïn c'était choisir, trier, distinguer, comme fait le langage. Au mode moyen, dialegesthaï c'était discourir avec un autre ou avec soi, ce que le langage fait éminemment aussi. De plus, chez Aristote, dialektos visait justement le langage courant. Le mot latin lingua, qui a donné langue, langage et language, est bien flottant en comparaison, sinon qu'il indique que de tous les langages au sens large, celui qui emploie l'organe appelé langue est le langage au sens strict.

A. LA COUCHE PHONEMATIQUE

La voix hominienne, avons-nous vu <8C-D>, a deux régimes, l'un insistant, musical, l'autre urgent, langagier, permettant de découper les sons en unités brèves, à production économique. Dans les deux cas, le ton, qui est un son tendu à timbre relativement pur, a été rendu possible par un larynx plus bas et un pharynx plus haut, par une bouche habitée d'une langue à extensions et gonflements multidirectionnels, par un souffle modulable grâce la station debout, le tout sous le contrôle d'une ouïe devenant proportionnante dans un cerveau conceptuel <11A>. En cette matière, l'articulation et l'audition sont indissociables. Et chaque production est en même temps articulatoire et auditive.

Appliqué à la voix en régime urgent, le ton a alors introduit des oppositions comme haut/bas, compact/diffus, assez nettes pour former un système, et donc se présenter, en une panoplie-protocole, comme de véritables traits. A écouter quantité de dialectes de par le monde, Jakobson et Halle crurent pouvoir fixer à douze le nombre des traits vocaux suffisant à former leur matériel vocal. Voici ces traits dans le vocabulaire de leurs auteurs, en les regroupant toutefois sous les catégories générales de la physique (énergie, information/bruit, séquentialité), pour faire ressortir leur substrat naturel, et donc leur pertinence anthropogénique :

Energie : (1) CONSONANTIQUE (énergie faible)/NON CONSONANTIQUE (énergie forte). (2) COMPACT (énergie concentrée dans le spectre)/DIFFUS.

Information/bruit : (3) VOCALIQUE (avec des formants nets, du moins les deux premiers)/NON VOCALIQUE. (4) STRIDENT (bruit intensifié dans une région du spectre)/NON STRIDENT.

Information directe : (5) AIGU (haut)/GRAVE (bas), (6) DIEZE (poussé haut)/NON DIEZE, (7) BEMOLISE (poussé bas)/NON BEMOLISE .

Information indirecte : (8) NASAL (résonateur adjoint)/ORAL. (9) VOISE (accompagnement de basse fréquence / NON VOISE. (10) TENDU (résonance définie)/NON TENDU.

Séquentialité : (11) BLOQUE (décharge réduite)/NON BLOQUE, (12) DISCONTINU (transition abrupte)/CONTINU.

Nous avons déjà utilisé ces douze traits plus haut <8B> comme base de la musique massive, du langage massif, de la musique détaillée, en généralisant à cette occasion les désignations de Jakobson-Halle, qui ne conviennent qu'au langage détaillé. La question se pose alors de savoir si ce tableau est impératif, c'est-à-dire sans un trait de trop, et sans un trait trop peu. Il est probable que non. Mais il semble suffire à l'anthropogénie. Car ou bien ces douze traits épuisent les traits musicaux et langagiers, ou bien ils sont si basaux qu'ils suffisent à situer les traits non répertoriés. C'est le physicien qui sera le plus apte à en décider, puisqu'il s'agit là des grandes indexations de l'espace-temps en rapport avec le corps d'Homo.

1. Les phonèmes

Revenons au langage détaillé. Depuis Troubetzkoï, c'est-à-dire vers 1930, Homo a remarqué que, dans la production vocale d'un locuteur, il y avait une dimension phonétique et une autre phonématique. La première comprend mille particularités tenant à des caractéristiques de tel ou tel locuteur ; la seconde ne retient dans la production sonore d'un dialecte que ce qui y est distinctivement pertinent. En français, il y a cent manières de prononcer phonétiquement un "a" ou un "b" ; mais il n'y a que certaines propriétés qui font que le phonème /a/ s'oppose au phonème /o/ ou /ü/, que le phonème /b/ s'oppose au phonème /k/ ou /p/. Dans les phonèmes c'est si bien le caractère oppositif qui compte que /t/ et /d/ finals sont deux phonèmes en anglais, mais pas en néerlandais, où l'opposition n'est pas pertinente.

Quelques années plus tard, les douze traits de Jakobson-Halle firent merveille. Ils purent se proposer comme la matrice phonématique générale dont chaque phonème dans une langue quelconque est alors un remplissement particulier. On observera que, dans les dialectes dits à "tons", en Chine et en Afrique, le "ton" (compris ici comme hauteur) est un déterminant phonématique et non une simple qualité phonétique ; là, une différence de hauteur (diézé, bémolisé) fait donc un autre phonème.

Sur cette lancée, Jakobson proposa même un ordre d'apparition anthropogénique des phonèmes. Il considéra comme les premiers à se mettre en place chez l'enfant, les couples compact/diffus, haut/bas, nasal/oral, et aussi : vocalique/non vocalique, consonantique/non consonantique, bref ceux qui permettent déjà de déterminer la panoplie réduite des phonèmes : /a/, /p/, /m/, puis /t/, /n/, /k/, /i/, /ou/, qui suffirent à porter le vocabulaire infantile de nos pays : mama(n), papa, kaka, pipi, miamia, nounou, toutou, kookou, etc. Le phonème /a/ est si primitif qu'il est le cri de la douleur, et la labialité de /p/ et de /m/ convient bien à un petit d'Homo, qui pendant des mois commence par téter de ses lèvres sensibles un tétin à large aréole sensible.

2. Les syllabes

Un dialecte pourrait être fait uniquement de consonnes : parler tout bas veut dire parler sans vocalisation, sinon indirecte. Mais quel peu de portée de la voix ! Un dialecte pourrait aussi être fait uniquement de voyelles. Mais qu'il serait lent et flou ! Ainsi, Homo parle d'habitude par conjonctions de voyelles et de consonnes, ou syllabes.

Du reste, outre ces nécessités de réception, la syllabe résulte des pentes de production de l'appareil phonateur hominien, et on la trouve très vite dans les émissions vocales enfantines où, après le gazouilli purement vocalique, dans le babil la voyelle s'entoure de la consonne venant après : "ab", "am", puis venant avant : "pa", "ma", formant le groupe CV (consonne + voyelle), qui sera considéré comme la syllabe canonique des dialectes, laquelle suffit au japonais : To/yo/ta, Hi/ro/shi/ma. Tout se passe physico-physiologiquement comme si la voyelle, dont l'énergie est forte et les formants nets, et qui se répand continûment dans l'air, appelait la consonne, dont l'énergie est faible et les formants peu nets, mais qui l'articule ; et inversement, comme si l'articulation sèche de la consonne cherchait à se répandre, à se soutenir dans l'air ambiant. Homo est segmentarisant et clivant ici comme partout.

Transversalisant <1A1-2> et possibilisateur <4>, il devait produire encore les dispositions : CVC, CCV, VCC, CCVC, etc. Ou encore conserver

et développer V seule sur un mode urgent (langagier), dont le langage massif nous a montré la fécondité <8D2> : oh!, ouh!, ih! A cet égard, tous les dialectes ont fait un sort privilégié à "Oh!", et surtout à "Ah!", voyelle immédiate, portant la douleur, l'extase, la surprise, parce qu'elle est la production vocale la plus laryngale-pharyngale, avec le minimum de corrections buccales, et du même coup la plus compacte, la plus dense, - ce qui lui a valu le privilège d'être seule à figurer dans l'écriture arabe.

Il faut remarquer que la syllabe tend à se répéter en écho, parfois indéfini : ma-ma-ma-ma, mais le plus souvent dual : ma-ma, pa-pa, nou-nou, etc. Chez le nourrisson, en raison du circuit de Baldwin : perception-motricité-perception <8C1>. Plus tard, par défense contre les vulnérabilités de la station debout <8C3,1F5>. Le français "maman" est un cas remarquable, en ce que, non content de composer /a/, (phonème fondamental), et /m/ (labiale nasale), il nasalise le dernier /a/ en écho, et même en écho interne : /an/.

3. Le phrasé phonématique

Le phrasé a partie liée avec l'écho. Et aussi avec le ton <11B6>. Pour des raisons tenant à son souffle mais aussi à sa stature, Homo ponctue ses émissions vocales, qui s'élancent et retombent, ou en tout cas se lancent et s'arrêtent, se risquent et se stabilisent, croisent entropie et néguentropie. Le phrasé est une inflexion (flectere, in) ponctuant de la séquence du son et du ton. Il est l'expérience la plus large et la plus constante du rythme et de ses composantes : alternance, interstabilité, accentuation, tempo, autoengendrement, convection, strophisme, gravitation par noyau, enveloppe, résonance, interface <1A5>.

Nous envisagerons plus loin un phrasé très complexe, le phrasé propositionnel, qui enveloppe des ensembles considérables, telles des propositions ou des phrases. La syllabe nous met en présence d'un phrasé plus élémentaire, le phrasé phonématique, celui qui résulte de la structure et texture des phonèmes d'un dialecte : tel genre de phonèmes entraîne mécaniquement, exotropiquement et endotropiquement tel genre d'inflexions, et inversement. Mais en laissant de la marge à Homo possibilisateur. Car il y a de multiples façons de produire la même nasale, et donc de la syllaber et de la phraser.

Voici quelques cas majeurs de phrasés rencontrés par l'anthropogénie. (a) Des syllabes très égales de durée et d'intensité, comme en chinois et en français. (b) Des syllabes très inégales et regroupées en bouffées sonores, comme en anglais. (c) Des intensités inégales dans un débit constant, comme en allemand. (d) Une syllabation consonantique constamment explosive, comme en arabe. (e) Dans le groupe fino-ougrien, des syllabes typées par une attaque qu'exemplifie la musique tzigane, etc. - Déjà l'accent syllabique à lui seul a pris les formes les plus diverses : (a) affaire de hauteur en italien, (b) d'intensité en néerlandais, (c) de première syllabe dans les dialectes germaniques, (d) de pénultième en espagnol, (e) de dernière syllabe en français, (f) de mobilité en anglais.

Le phrasé phonématique est si fondamental que nous aurions dû et pu le définir avant même les phonèmes, puisque le nourrisson le met en place avant de proférer ses premières syllabes, et que son phrasé le désigne déjà comme appartenant à un groupe langagier plutôt qu'à un autre, par exemple français ou arabe. En sus, introduire le phrasé phonématique

d'entrée de jeu nous aurait mieux fait comprendre comment, dans la phonématique, les effets de champ perceptivo-moteurs phoniques, stabilisants ou excités-incités <5B>, ne sont pas des adjonctions, mais la matrice de tous les effets phoniques particuliers.

Cependant, si le phrasé phonématique, qui serpente entre musique et langage, précède les phonèmes chez l'individu, il n'est pas sûr qu'il les ait précédés dans l'anthropogénie, où il a pu supposer une voix oppositive et donc phonématique. En effet, le phrasé, malgré son ampleur et sa souplesse, est lui-même largement oppositif, lorsqu'il installe chez un nourrisson français une structure-texture caractérisée par le vocalisme et la continuité, et chez un nourrisson arabe par le consonantisme et la discontinuité.

4. La fonction distinctive de la couche phonématique

La couche phonématique, avec ses phonèmes, sa syllabation, son phrasé, a pour caractère original de fonctionner d'abord en tant que panoplie-protocole d'unités distinctives, voire oppositives, macrodigitales.

En français, on demande à un /p/ de ne pas être un /b/ ; en chinois, où il n'y a pas de /b/, on lui demande de ne pas être un /pH/ ; en anglais, comme il n'y a pas de /p/, et seulement /pH/, c'est à ce dernier qu'on demande de ne pas être un /b/. Du même coup, /b/ en chinois, /pH/ en français, /p/ en anglais sont des bizarreries de prononciation, non pertinentes dans le système de la langue ; ce sont donc des productions phonétiques, mais pas phonématiques. Et ce qu'on attend de /p/ et /b/ on l'attend plus encore de /pa/ et /ba/, ou /pi/ et /bi/, puisque Homo entend assurément des syllabes plutôt que des phonèmes isolés. Et ces syllabes il les entend et les produit dans un phrasé, comme le confirment les langues s'appuyant sur des bouffées sonores, tel l'anglais.

Cette situation a commandé le nombre des phonèmes, des syllabes, la panoplie du phrasé, parce que ces éléments sont interdépendants. Quitte à ce que certains d'entre eux soient dominants : les phonèmes sont très sensibles dans la diction française, la syllabe dans la diction chinoise, le phrasé dans la diction anglaise. Il y a cependant des éléments assez stables, comme le nombre de phonèmes, qui est d'une trentaine ou quarantaine dans la plupart des dialectes. Cela tient aux capacités de production vocale et de réception auditive d'Homo, mais aussi à ses commodités de mémoire, de mémoration et de remémoration <1D1efg>.

5. La fonction existentielle de la couche phonématique

Ce caractère distinctif - macrodigital <1D1b>, conventionnel - de la couche phonématique ne doit pas faire oublier tout ce qu'elle a aussi de naturel, d'analogique, de topologique, de cybernétique, de logico-sémiotique, de présentif ou absentif, parfois de franchement musical, c'est-à-dire poussant le ton urgent vers le ton insistant <8C-D>, et qui se prête à des destins-partis existentiels <6F> à force d'activer-passiver toutes les composantes du rythme <1A5>.

Et cela dès le départ. (1) Les douze traits phonématiques retenus par Jakobson-Halle se distribuent selon les catégories générales de la physique du son et du ton, de même que selon la physiologie vocale habituelle d'Homo, ce qui est source de plaisir, de jouissance <4H1>, de

sens <6D1b>, en particulier comme directions (haut/bas, dedans/dehors, lâché/tendu) et intensités. La syllabe /ma/ court le monde, tout comme /pa/, malgré ses variantes, /ba/, /da/, etc. Et ce n'est pas une pure convention que AM-BA, père et mère conjugués, désigne le dieu-tigre dans Dersou Ouzala (film du Japonais Kurosawa). (2) Certains traits épousent intensément l'anatomie particulière des peuples, et donc déjà leur culture : tous les spécimens d'Homo ne sauraient pratiquer commodément une phonématique à tons, comme les Chinois et les Africains, lesquels d'ailleurs, différant physiquement et culturellement entre eux, pratiquent des phonématiques à tons elles-mêmes différentes. (3) Dès qu'ils se figurent dans un couple d'opposés, et c'est presque toujours le cas, les éléments de la couche phonématique ne sont pas loin d'inclure une signification oppositive. Ainsi, dans la phonématique du français y a-t-il peu de chances pour que /pipi/, plutôt liquide, et /kaka/, plutôt solide, inversent leur sens. (4) Les partis destins-existentiels <6F> phonématiques correspondent très exactement aux destins-partis existentiels des dialectes et des ethnies <20> dans leur entièreté. Par exemple, on touche déjà l'essentiel des destins-partis d'existence du néerlandais (un effet d'entonnoir compacifiant), du danois (une bulle mince en rotation), du sanskrit (un sandhi, ou intercompénétration envahissante de voyelles et de consonnes), rien qu'à activer-passiver leur couche phonématique, avant même de savoir leur vocabulaire et leur syntaxe.

On voit donc la duplicité de la couche phonématique. Elle est artificielle, ou du moins intentionnelle, malgré le poids des dimensions physiques avec lesquelles elle fonctionne, et elle déborde donc l'indicialité <2A>. En même temps, elle n'est pas une affaire de purs index (signes vides) <3C>, puisqu'elle dégage un sens, par exemple un parti d'existence, sinon une signification.

Déjà le degré de distinction et non-distinction est un destin-parti existentiel prégnant : la haute distinctivité des phonèmes, des syllabes, du phrasé du français et la basse distinctivité de ceux de l'anglais manifestent deux attitudes presque opposées à l'égard de la catégorie physique : information/bruit. L'opposition entre le chinois, très vocalique, et l'arabe, très consonantique, est aussi considérable. Les effets de champ stables, mouvants, excités-incités <5B1-2-3> ainsi engagés, surtout dans le phrasé, ne sont pas seulement perceptivo-moteurs mais aussi logico-sémiotiques, proposant des taux marqués dans certains modes d'existence : bluff/soumission, sérieux/jeu, exploration/coquetterie, rêve/rêverie ; et aussi dans certains modes du possible : nécessaire, contingent, plausible, etc. Le fait que, sauf exception rhétorique, le français met canoniquement l'accent sur la dernière syllabe du mot, ou plus exactement du groupe phonétique, produit une diction tranchante, invitant déjà le locuteur à des opinions tranchées ("je vis très évidemment et très certainement que...", Descartes).

Ce statut fait penser à celui des signes musicaux <11C>, mais avec des déterminations duales, qui tiennent au régime urgent des tons langagiers. En tout cas, comme la musique, la couche phonématique des dialectes garde quelque chose du signal, en ce que ses éléments travaillent très directement sur le système auditif et sur le système nerveux central d'Homo, que ses effets de champ affectent de façon presque incoercible. La structure phonématique de certains dialectes, livre l'intérieur des corps ; dans l'écoute radio, elle travaille même parfois comme de véritables stimuli-signes <5D>, livrant au plus profond

le fantasme ipséisant du parleur <5E3>. En anglais, où ce phénomène est très fort, "intercourse" couvre à la fois conversation et coït.

Conjuguant, come la musique <11B>, l'oppositif et l'existentiel, l'artificiel et le naturel, le macrodigital et l'analogique, la couche phonématique, à mesure qu'elle s'est mise en place, n'a pu que contribuer à la considération, la méditation, la contemplation <4A>, déjà introduites par la démarche persévérante et cadencée, et favoriser aussi, par ses articulations rythmiques, l'articulation rythmique de l'ensemble de l'environnement et du corps propre en un ordre des choses, c'est-à-dire un *woruld (world-Welt), ou environnement approprié par Homo. Imaginons un instant ce qu'aurait été cet environnement, même technicisé, si le phrasé avait été dix fois plus lent ou dix fois plus rapide qu'il n'est en moyenne. Les phonèmes et les syllabes prononcent (nuntiare, pro) littéralement l'Univers, comme l'a thématiqué la théorie indienne de la Mimansa.

Mais, après avoir ainsi souligné cette intensité existentielle de la couche phonématique, l'anthropogénie ne doit pas perdre de vue qu'elle peut être mise un temps entre parenthèses. Alors, les phonèmes, les syllabes et le phrasé ont cette propriété unique de fournir au dialecte des éléments identifiables sans impliquer encore aucune désignation fixe, et se prêtant ainsi par leurs combinaisons à toutes les désignations possibles. Index discriminatifs purs. Index de la discrimination en tant que telle. Aucun autre système de signes ne dispose d'une pareille base, déterminante et neutre, très économique d'énergie, qui a fait parler d'une "double articulation" (Martinet) en une couche "distinctive", phonématique, et une couche "significative", glossématique.

B. LES GLOSSEMES

Nous entendons ici par glossème un segment dialectal, composé d'un ou plusieurs phonèmes, groupés en une ou plusieurs syllabes, et capable de thématiquer en distanciation une chose-performance en situation <1A2>, et cela pour la spécifier dans une circonstance sur un horizon <1A3>. Le glossème est désignatif.

Dans ce vocabulaire, il ne suffit pas, on le voit, qu'une unité de langage parlé soit désignative pour être un glossème, il faut encore qu'elle soit composée de phonèmes. Dans le langage massif <8D>, des vocables (émissions vocales) ont réalisé des désignations efficaces pendant des centaines de milliers d'années sans être composés de syllabes phonématiques, et donc sans être des glossèmes au sens entendu. Et c'est même à l'intérieur des vocables massifs préphonématiques que la phonémation s'est cherchée, puis trouvée, quand le timbre contrôlé de la voix d'Homo est devenu suffisamment pur pour porter des tons <11A>.

Alors, ce qui importe à l'anthropogénie c'est que, la couche phonématique étant devenue suffisamment disponible, les glossèmes durent suivre presque fatalement chez Homo segmentarisant, transversalisant, latéralisant, substitutif, possibilisateur, fantasmeur, à régimes cérébraux extropique et endotropique, Homo qui par ailleurs pratiquait déjà les thématisations en distanciation que sont les tectures, les images et les vocables massifs, voire peut-être - c'est affaire de datation - des tectures détaillantes, des images détaillées et certains tons musicaux, en ce qui sera présenté plus loin comme l'hypothèse de la révolution phonosémique <12J>. Rien de plus spontané en effet que de

faire correspondre des segments phonématiques, distinctifs, à des désignés segmentarisés et technicisés (choses, congénères, actions-passions, etc) pour spécifier des choses-performances en situation dans une circonstance sur un horizon. C'est ce qu'on entendra ici par désignation (signare, de).

L'anthropogénie doit envisager deux choses. (1) Les types de glossèmes qui furent requis assez vite par les groupes hominiens technicisants. (2) Les types de correspondances glossématiques disponibles. Dans les deux cas, nous serons bien obligés de prendre nos exemples dans les dialectes connus de nous, puisque nous n'avons aucun moyen de savoir quels furent les glossèmes préhistoriques.

1. Les types de glossèmes

Dans le langage massif, l'anthropogénie avait considéré les vocables vides (index à désigné non déterminé) avant les vocables pleins (à désigné déterminé). Ici il sera plus parlant de renverser cet ordre, et d'envisager les glossèmes pleins avant les glossèmes vides.

a. Les glossèmes pleins, ou thématiques

Les glossèmes pleins thématisent en distanciation des plantes, des animaux, des outils et ustensiles, des qualités, des actions-passions, des états, des endroits, des époques, des allégations d'être-là ou ne-pas-être-là, etc.

Dans beaucoup de dialectes, comme en chinois, ces glossèmes se sont contentés de simples thèmes, sans véritables classifications grammaticales. Dans les dialectes indo-européens, ils ont pris la forme de substantifs, de verbes, d'adjectifs, d'adverbes de qualité, de lieu ou de moment, mais c'est là un phénomène additionnel, culturel, existentiel, sur lequel nous aurons à nous expliquer plus loin, mais qui ne tient pas à la nature du glossème en tant que tel.

Les glossèmes pleins ainsi compris comme thèmes sémantiques phonématisés ne furent pas seulement un perfectionnement stabilisateur et démultiplicateur des vocables massifs. Leurs oppositions systémiques de proche en proche furent un adjuvant indispensable de la panoplie et du protocole techniques <1B1>, et l'on peut voir dans leur mise en place un des déclencheurs du paléolithique supérieur et du néolithique <12J>.

Y a-t-il alors des traits désignatifs comme il y a des traits phonématiques? Mais, s'il y a de vrais traits phonématiques, c'est qu'il y a une panoplie fermée d'une douzaine d'oppositions sonores dues à la physico-physiologie du ton et de la voix "tonale" <11B>. Or, il n'en va pas de même des choses-performances en situations dans une circonstance sur un horizon, lesquelles comportent (a) des éléments en nombre indéfini, (b) des segmentarisations de ces éléments en nombre indéfini, (c) des infinités de distinctions entre segments qui ne sont pas oppositives.

Les continus, comme la couleur, se prêtent à mille découpes : le "caeruleum" des Latins rattachait le bleu au gris, et donc les confondait, sinon perceptivement, du moins langagièrement. Et le bois est-il un ou plusieurs désignés quand il est un arbre dans la forêt, quand il brûle dans la cheminée, quand il "fait" la table, quand il "fait" du papier? Les dialectes ont pris des partis très différents sur

ce thème (Hjelmslev). Un domaine semble alors se prêter à l'analyse des traits : c'est celui du générateur et de l'engendré, du jeune et du vieux, du mâle et du femelle. Mais même là la fixité se dérobe dès qu'on passe d'une civilisation à une autre. Si la notion de mère est assez cernable, celle de père s'est prêtée à bien des vues selon le type d'imputation de la paternité, mais aussi du poids de l'oncle maternel, selon qu'il s'agit de la grande famille africaine ou de la famille nucléaire industrielle, etc. Et comment faire équivaloir le jeune et le vieux dans la Chine ancienne et l'Europe récente?

Autrement dit, si la distribution en traits phonématiques une fois établie peut être a priori par rapport aux phonèmes qui en jouent, la distribution en traits sémantiques ne peut qu'être a posteriori, c'est-à-dire subséquente à une expérience toujours mouvante. Ainsi, une panoplie de glossèmes pleins est toujours locale et provisoire, et donc ne saurait être digitalisable que dans des domaines très circonscrits, comme aujourd'hui celui des bulletins météorologiques, qu'on arrive à "fermer" suffisamment pour rendre leurs "éléments" automatiquement traductibles d'une langue à l'autre. Mais comment distribuer en traits sémantiques consistants le champ du "béton", qui tient à la fois de l'objet et du processus?

Du reste, sauf rares exceptions, la correspondance entre systèmes techniques (désignés) et systèmes glossématiques (désignants) n'est pas une correspondance d'un terme isolé à un terme isolé, mais bien une correspondance entre un tissu-réseau de différences et un autre tissu-réseau de différences.

b. Les glossèmes vides, ou indexateurs

Les index et les indexations <3>, d'abord gestuels, puis relayés par le langage parlé massif, durent également être réalisés par des glossèmes, dès lors que des phonèmes furent disponibles. Et même, étant donné leur importance dans la manipulation technique <1B4>, dans les lectures <9>, dans l'image massive <7>, dans le langage massif <8D>, nous aurions dû peut-être envisager ici les glossèmes vides (à désigné non déterminé) avant les glossèmes pleins (à désigné déterminé).

Quel éventail de glossèmes vides (indexateurs) dut être bientôt suscité? On peut l'imaginer, et exemplifier les cas par des correspondants actuels. En voici quelques-uns. (a) Glossèmes indexateurs de "choses", préparant nos démonstratifs pronominaux et adjectivaux. (b) Glossèmes indexateurs de lieux et de moments, préparant nos adverbes de lieux et de temps. (c) Glossèmes indexateurs d'interlocuteurs, distinguant celui à qui l'on parle, celui qui parle, celui dont on parle, et préparant nos pronoms personnels, nos adjectifs possessifs, nos pronoms possessifs, ainsi que les terminaisons des "personnes" du verbe dans certains dialectes. (d) Glossèmes indexateurs de collection, préparant nos nombres cardinaux et ordinaux, nos marques de pluriel ou de singulier. (e) Glossèmes indexateurs interglossémiques vides pointant des glossèmes pleins déjà énoncés ou à énoncer, préparant nos anaphoriques (pronoms, en particulier relatifs) et nos démonstratifs annonciateurs. Il est plausible que ces derniers termes (sub e) soient apparus tard, puisque beaucoup de dialectes actuels en sont pauvres.

S'il n'y a pas de panoplie fermée (et donc macrodigitalisable) des glossèmes pleins, comme il y en a une des phonèmes, n'y aurait-il pas cependant une panoplie fermée des glossèmes vides? On le croirait,

puisque ceux-ci doublent souvent des gestes oppositifs simples : gauche/droite, haut/bas, oui/non, etc., et qu'ils les doublent de très près et sans trop de variations selon les cultures. Néanmoins, le geste indexateur pointe là plusieurs choses à la fois, ou une seule chose avec des nuances, par quoi il est le lieu privilégié des effets de champ perceptivo-moteurs, et même logico-sémiotiques, stables, mouvants et excités-incités <5B>. Ainsi, si l'on peut fournir une panoplie plus ou moins fermée des glossèmes indexateurs c'est sans doute dans la mathématique, laquelle est la théorie générale des indexations et la pratique absolue des index purs (déchargés de leur charge) <14>. Au contraire, dans la pratique langagière, un glossème indexateur est d'ordinaire aussi "chargé" (d'effets de champ) que le geste qu'il supplée <3B2>. Il ne se perçoit complètement que comme une spécification de chose-performance en situation dans la circonstance sur un horizon, ce qui exclut une macrodigitalisation panoplique et protocolaire stable.

2. La correspondance entre glossèmes et glossémés

Le terme le plus neutre qu'on puisse trouver, en français et en anglais, pour dépeindre la thématization glossématique (désignation) est de dire qu'elle fait correspondre certains glossèmes (désignants) à certains glossémés (désignés). Mais comment cette correspondance peut-elle s'établir?

La réponse du logicien et du physicien est simple. (a) Ce peut être des liens naturels de similitude (ressemblance) ou d'analogie (proportion), ou de convection (un entraînement, une gravitation) mutuelle, ou encore d'opposition qualifiée. (b) Ce peut être une convention (arbitraire), ou une institution (pas fatalement arbitraire, puisqu'elle peut résulter d'états sociaux, techniques, langagiers, imagiers, musicaux, etc.). Quels qu'ils soient, ces liens sont alors perceptifs, ici auditifs puisqu'il s'agit de phonèmes, ou productifs, puisqu'il s'agit de phonèmes à produire vocalement. Enfin, toujours selon le logicien et surtout le physicien, dans les correspondances productives, on peut thématiser le mode de production vocale (frottement, caresse, explosion, implosion, etc.), le lieu vocal (avancé, médian, reculé, élevé, profond, etc.), le tempo (continu, rapide, saccadé), le caractère plus ou moins exotropique ou endotropique de l'émission, etc.

Cela est assez clair, et pas loin d'être exhaustif. Mais il y a tout à gager que le locuteur fasse feu de tout bois, et que dans la fabrication de ses glossèmes il mélange plusieurs de ces disponibilités. L'anthropogénie doit donc aborder la question plus naïvement.

a. La phonosémie manieuse

Mallarmé, qui a passé sa vie à observer les correspondances glossématiques, est un bon guide à cet égard. Il a rassemblé beaucoup de ses résultats dans *Les mots anglais*. Écoutons-le sur le B initial dans ce dialecte (donc à prononcer "bH") : "Il cause les sens de production et enfantement, de fécondité, d'amplitude, de bouffissure et de courbure, de vantardise ; puis de masse ou d'ébullition et quelquefois de bonté et de bénédiction." Les sens ainsi causés sont "divers et cependant liés secrètement tous". Il est précisé que B "s'appuie, au commencement de chacun des mots, sur toutes les voyelles, peu d'entre les diphtongues et les seules consonnes l et r <liquides>" ; mais que c'est son influence de "labiale élémentaire" qui prévaut.

Et c'est sur le même ton que Mallarmé parle du P anglais (donc pH) : "P se joint à l, souvent grâce à l'intermédiaire d'une voyelle ou d'une diphtongue, que peuvent aussi suivre parfois une autre lettre ; et à r. Tire-t-il de son union avec l'une ou l'autre de ces consonnes un sens qui lui manquerait isolé : on peut en douter ; d'autant plus qu'à part l'intention très nette d'entassement, de richesse acquise ou de stagnation que contient cette lettre (laquelle s'affine et précise parfois sa signification pour exprimer tel acte ou objet vif et net), on ne saurait y voir que rarement la contre-partie, parmi les dentales, de la labiale B".

Ainsi, pour Mallarmé, qui se situe à la charnière du MONDE 2 et du MONDE 3 <9C>, les onomatopées sont "ces mots admirables", où s'établit "un lien, si parfait entre la signification et la forme d'un mot qu'il <le mot> ne semble causer qu'une impression, celle de sa réussite, à l'esprit et à l'oreille". Mais ce lien, qui culmine dans l'onomatopée, est "fréquent" partout. Ainsi, non seulement tous les mots anglais commençant par "B" font alors une grande tribu commune, mais ils dessinent des "familles". Dans les deux centaines de mots commençant par B qu'il retient, Mallarmé compte une trentaine de ces familles, dont voici l'une : Burst (éclater), Brake (voiture), Breach (brèche), Bray (broyer), Brittle (cassant), Breeches (culotte)..., où des glossèmes se mettent en résonance, déteignent sémiqument les uns sur les autres, même s'ils n'ont pas la même étymologie, même si le locuteur leur attribue des étymologies fausses (Mallarmé lui-même fait abusivement venir bread de la rupture du pain, <break>, et non de sa cuisson, <brew>). Et tout cas, pour un locuteur anglais, l'assimilation de bottle of Britain, une marque de gin, avec battle of Britain est irrésistible. Tout le vocabulaire germanique de l'anglais confirme cette existence de ce que nous appellerons des confréries phonosémiques : swift, slip, slurp, slide, sleep ; blunt, bluff, bold ; baubles, bangles, beads ; scrap, scrape ; whiff, fluff, etc..

C'est alors le moment de préciser en quoi consiste exactement la correspondance glossématique, réalisée ainsi comme correspondance phonosémique. Qu'est-ce que dans tous ces cas le désignant fait avec son désigné? On a souvent dit qu'il le pointe. Ou qu'il le mime. Mais, étant donné ce qu'est Homo manipulateur, il vaut sans doute mieux dire qu'il le manie <1A1>. Au fond, ce que les spécimens hominiens demandent à leurs glossèmes c'est de leur permettre de manipuler leurs désignés, de les manier, de (se) les thématiser langagièrement en distanciation <2A>, soit exotropiquement, soit endotropiquement, avec suffisamment de pertinence, de prégnance, de rythme, de plaisir, même quand il s'agit de tristesse et de peine. Bref, c'est que, prononcé correctement par un locuteur français, le /furet/ furète. Que le /cheval/ piaffe. Que le /juge/ pèse, jauge et soit judicieux. Que le /fauteuil/ reçoive avec générosité les formes anatomiques qui s'y appuient. Que la petite fille /adorable/ puisse être phonosémiquement adorée.

Certaines suites phoniques sont si heureusement manieuses qu'elles sont passées d'un dialecte à l'autre. Ainsi, ce n'est pas qu'aux vertus supposées de sa fiente (krokodeileia) que le "krokodeilos" grec a passé sans encombre au "crocodilus" latin, au "crocodile" français, au "coccodrillo" italien, au "cocodrilo" espagnol, au "krod'dail" anglais, au "krokodil" russe, devenu un titre satirique célèbre. C'est que, depuis plusieurs millénaires, l'audition (correspondance perceptive) et la production (correspondance productive) des syllabes et du phrasé de

"crocodile" invitent à manier exotropeusement et endotropeusement les torsions et croquements d'un animal à la fois plaisant et redoutable.

Ceci s'applique aussi bien dans les matières les plus austères. Quand un juriste prononce /litispendance/, ce qui se passe dans la tête de son interlocuteur tient à une situation technique (équilibre momentané d'une cause relevant de deux juridictions), à la majesté du droit romain sous-jacent, à l'étymologie latine encore transparente (litem, pendere), mais aussi à une certaine complication phonique annonciatrice d'un sujet grave, ainsi qu'au contraste entre l'éveil des deux i pointus de litis et le suspens des deux a nasalisés (en-an) de pendance.

Les exceptions à ce bonheur de maniement sont toutes relatives. Ainsi, dans le /nuit/ français, le /i/ est peu compatible avec la noirceur nocturne, et Racine, qui justement voulait l'obscurité dans Athalie, a dû ruser en mettant "nuit" à la fin d'un vers et en l'assombrissant d'avance par onze syllabes de nasales et du puits phonique d'un /oe/ entre deux /r/ : "C'était / pendant l'horreur / d'une profonde nuit." En contraste, en allemand, Nietzsche a pu faire sortir de "Nacht", profond et sombre, la page fameuse de Zarathoustra : "Nacht ist es : nun reden lauter alle springenden Brunnen (...) Nacht ist es : nun erst erwachen alle Lieder der Liebenden (...)", bien résumé dans : "Licht bin ich : ach! Dasz ich Nacht wäre!". Cependant, la nuit comporte aussi des étoiles, et là c'est le français "nuit" qui propose une phonie puissante sur une musique de Rameau : "O /nuIt/, qu'Il est profond ton sIlence, "Quand les étoiles d'or scintIllent dans les cieux" ; tandis que l'allemand doit s'appuyer sur des phonies détournées et des rétorsions sémiques : "ihr kleinen Funkelsterne und Leuchtwürmer droben! - und selig sein ob eurer Licht-Geschenke", continue Nietzsche. Faisant d'une pierre deux coups, dans La jeune Parque, Valéry a combiné profondeur et scintillement nocturnes : "cette heure seule avec diamants extrêmes", qui va du creux de deux /oe/, appuyés sur "r" et sur "l", le second étant intensifié par /s/, aux rétractions hautes de /i/ et /è/, du reste intériorisées par le /an/ de diamants, et par les deux /m/, labiales nasalisantes, de diamants et extrêmes.

Résumons : tout glossème dans un dialecte "sonne" bien dans ce dialecte, et il y "fonctionne" bien aussi, c'est-à-dire qu'il permet d'y "manier" (non d'imiter) sémiquement et phoniquement ses désignés avec une certaine pertinence et un certain plaisir. Quand il y a des exceptions, elles sont relatives. En un mot, les dialectes sont phonosémiquement bien faits, et jusque dans leur dernier détail.

"Manier" veut dire ici que, pour une oreille mallarméenne, sur fond de sa sémie simple ou complexe, la phonosémie du glossème active et passive une topologie, une cybernétique, une logico-sémiotique, une présentivité <6F> qui soient dans un accord de stimulation, au moins large, avec son glossémé (désigné) principal (le sens premier) et avec ses glossémés (désignés) secondaires (les sens dérivés). Du reste, ces derniers ont souvent conquis leur grade pour des raisons beaucoup plus phoniques que sémiques. "Vachement" pour dire "fortement-intensément" doit davantage au rapport phonique "v-a-ch-m" qu'aux paisibles ruminants auxquels renvoie sa sémie. Tout comme les oiseaux ont peu de place dans "C'est chouette!". Un bon exemple du poids phonosémique est justement la prétention linguistique aberrante de "l'arbitraire du signe", qui en France n'aurait jamais connu la fortune qu'elle a eue si les suites /ar-i-èr/ et /u-i/ n'avaient déclenché dans le régime phonématique-phonétique français tant de hauteur et de suffisance.

Pour l'anthropogénie, la création des glossèmes semble alors aller de soi. Dès que l'appareil phonateur d'Homo lui a fourni assez de phonèmes et de syllabes, la correspondance phonosémique, déjà esquissée à travers le langage massif, devait s'établir entre quelques segments techniques plus découpés et des segments dialectaux aptes à les manier phonosémiquement <12J>.

b. La sélection culturelle de la correspondance phonosémique

La phonosémie manieuse des glossèmes d'un dialecte se heurte pourtant à un obstacle, bien dégagé par la grammaire comparée. En effet, celle-ci montre qu'un état d'un glossème peut être relié à un état antérieur ou collatéral de ce glossème selon des transformations phonématiques-phonétiques impitoyables exprimables par des règles. Pour les liaisons collatérales, l'exemple classique est la conversion réversible qu'on peut établir entre "pater" latin, "patèr" grec, "pitar" sanskrit, "vader" néerlandais, "father" anglais, "hayr" vieil arménien, etc. Pour la liaison des filiations, "caritatem" donne "cherté" français, selon la dérivation : caritatem, caritat, cartat, chartat, charté, cherté.

On voit l'obstacle que ceci dresse à la sélection phonosémique. Si /patèr/ est réussi en grec et en latin, quel beau hasard que /hayr/ l'ait été en vieil arménien, puisqu'on passe de l'un à l'autre moyennant des transformations phonématiques-phonétiques formalisées! La même question rebondit pour les transformations de filiation : à supposer que /caritatem/ ait été un glossème phonosémiquement réussi en latin, quelle chance de nouveau que /cherté/ soit un glossème phonosémiquement réussi en français, puisqu'il résulte de l'application successive de conversions qui n'ont pas de préoccupations phonosémiques : (a) toute syllabe qui suit l'accent tonique latin tombe, reste /caritat/ ; (b) toute syllabe entre la syllabe accentuée et la première syllabe mi-accentuée tombe, reste /cartat/ ; "k" devient "ch" devant "a", ce qui donne /chartat/, etc.? Du reste, à côté de la /cherté/ obtenue par dérivation dite populaire, /caritatem/ latin a donné aussi la /charité/ obtenue par dérivation dite savante. Belle coïncidence encore si ce mot-là, comme /sourd/ (populaire) et /surdité/ (savant), soit aussi phonosémiquement réussis!

Eppur si muove, et pourtant ils le sont. Ce qui ne saurait s'expliquer que s'il y a dans l'évolution glossématique des dialectes une variation-sélection-adaptation semblable à celle qu'on observe dans l'évolution des vivants. Dans la suite des vivants, des variations apparaissent sans cesse, sur quoi intervient la sélection par le milieu, lequel ne garde que les variations adaptées ou adaptables. De même, dans les dialectes, les moments évolutifs d'un glossème donneraient des états phoniques et sémiques (ses variations phonosémiques), dont le locuteur garderait ceux qui lui semblent adaptés à manier exotroquiquement et endotroquiquement ses choses-performances en situation.

Ainsi l'essentiel serait dit. Mais le phénomène est si important qu'il faut le suivre avec quelque détail sur un cas particulier. Prenons les fortunes de mûs-mus-musculus-muscle et de lacertus(a)-lacerte-laizarde-lizard-lézard-leg, parce qu'elles présentent l'intérêt de se croiser et de s'expliquer mutuellement. Et cela à travers quatre étapes : le grec ancien, le latin ancien, le français et l'anglais moyens, le français et l'anglais modernes.

Ce qui frappe au départ c'est déjà le bonheur des correspondances phonosémiques. En grec ancien, la suite /m-û-s/ permettait de bien manier exotropiquement et endotropiquement le rat et la souris, un animal petit qui se glisse partout, d'autant que l'accent double /û/ (montée, descente) convenait à sa rétractilité. Dès Hippocrate, mûs désignait métaphoriquement les muscles, qui ont des propriétés semblables ; et aussi les moules. Le latin témoignait du même bonheur phonosémique, puisque mus, prononcé /mous/, y maniait bien le rat ou la souris, tandis que le diminutif musculus (/mouskoulous/), en particulier par la syllabe /skul/, permettant de manier langagièrement les petits rats et petites souris, certains muscles, également les moules et, pour faire bonne mesure, une machine de guerre (de même fonction?). Cependant, en latin, la situation s'était compliquée, parce qu'à côté de mus et musculus, coexistait lacerta, et surtout lacertus (prononcé /la-ker-tus/), qui, avec la suite l-k-t, réussissait à manier phonosémiquement le lézard et le maquereau, mais aussi au pluriel certains muscles allongés, ceux des membres supérieurs. (Au point que lacertus était parfois synonyme de bras, surtout de bras déployant la puissance : excusso lacerto, bras déployés.)

Voilà ce dont hérita le Moyen Age, avec le petit drame phonosémique qui s'ensuivit. Car, selon la dérivation générale du français, le /k/, occlusive gutturale, de lacerta devint un /z/ ou /s/, qui n'avait plus les mêmes rugosités. Alors, par rémanence sémantique, lacerta garda un moment encore son sens de "muscle" sous la forme de lacerte, mais progressivement, à travers laizarde, il se contenta de désigner les lézards, puis les lézardes de mur, auxquelles son /s/ ou /z/ correspondait phonosémiquement bien mieux qu'à des muscles bandés. Au contraire, dans musculus, la dérivation du français ayant gardé le /k/ du latin, et ayant même créé par chute de la syllabe non accentuée un groupe /skl/ plus dense que /skul/, muscle non seulement s'est phonosémiquement maintenu, mais s'est étendu à tous les muscles, même à ceux des membres supérieurs, au point de désigner la force en général.

D'autres phénomènes concordent. A travers l'histoire de l'anglais, la dérivation ayant gardé la gutturalité du /k/ de lacerta (prononcé /lakerta/), ce dernier y fut conservé sous la forme de leg (muscle de la cuisse, cuisse), tandis que le moyen français laizarde était si phonosémiquement "correspondant" aux lézards qu'il donna le lizard anglais. A travers l'histoire du français, /muscle/ ayant été accaparé pour la désignation des muscles, ce fut le hurax grec (rac. sFar, pousser de petits cris), en latin sorex, soricis, soricem, qui fut gardé pour désigner les souris par /souris/, en une suite qui est une autre merveille de correspondances phonosémiques.

Bref, si les dialectes sont d'habitude phonosémiquement heureux, ils le doivent au fait que les glossèmes à phonosémie aberrante, moins fréquentés par le locuteur, tombent en désuétude, tandis que les phonosémies très manieuses sont privilégiées.

Un glossème peut ainsi passer d'un sens à un autre par apparentements conceptuels : similitude d'odeur, de forme, de proportion, d'effets, etc.) ; mais aussi par concordance ou discordance phonosémiques. Les deux effets se croisent, et il faut se garder de les confondre. Quand, plus haut, nous avons relevé que mûs grec correspondait phonosémiquement aux rats, aux muscles et aux moules, cela n'impliquait pas que ces sens fussent venus les uns des autres. Par exemple, rien n'exclut a priori que, dans un dialecte voisin, les moules fussent

appelées d'un mot proche du mot grec *mûs*, qui se serait ainsi adjoint ce sens. Les étymologies sont souvent hasardeuses ; les correspondances phonosémiques le sont moins.

c. La malléabilité phonosémique.

La sélection phonosémique suppose que le maniement du glossémé (désigné) par son glossème (désignant) soit très souple, et trouve même plaisir et fécondité à cette souplesse. Ainsi, nous venons d'apprendre comment un même terme a couvert en grec, mais aussi en latin, et dans d'autres langues les rats, certains muscles, un mollusque, une machine de guerre. Pareils glissements sont innombrables. L'exemple limite en est, dans tous les dialectes, la panoplie capable de manier phonosémiquement les organes génitaux, masculins et féminins, et cela du seul fait qu'ils ont quelque rapport sémique ou phonique avec le convexe ou le concave, ou encore la répétition compulsive d'un mouvement, etc.

Cette souplesse sémantique ne se comprend que parce que les glossèmes d'un dialecte ont pour fonction non pas d'équivaloir à des désignés en un "stare pro" (tenir lieu de), mais d'être des segments phonosémiques et glossémiques suffisants pour spécifier pratiquement des choses-performances en situation dans une circonstance sur un horizon, et parmi des interlocuteurs, et pas seulement des locuteurs, qui d'avance ont en commun, du moins comme possibles <4> cet horizon, cette circonstance, cette situation, cette chose-performance. Ce qui est dit ici des glossèmes vaut pour le dialecte entier, et il faudra y revenir quand nous en aurons pris une vue embrassante <12G>.

Du reste, on distinguera les grandes et les petites variations-sélections phonosémiques. C'est continûment que les Athéniens dirent /timè/ là où les autres Grecs disaient /tima/, et cette présence incessante de la voyelle rétractée /è/ dut influencer profondément leur phonosémie et toute leur glossématique, ainsi tirée tout entière vers l'acuité, l'acribie, une certaine désinvolture. De même, c'est globalement et définitivement que le système phonématique des voyelles anglaises, et donc aussi le système phonosémique anglais, subit une redistribution d'occurrences au XVIIe, qui inaugura ce qu'on appelle l'anglais moderne. Ce sont bien là des variations phonosémiques majeures.

Par contre, les Parisiens du XVIIIe siècle dirent un temps /Pasis/ pour /Paris/ ; ceux du début du XXe siècle dirent /Mèdème/ pour /Madame/ ; des féministes des années 1970 se prirent à dire /balle/ pour /belle/, et /chare/ pour /chère/ ; beaucoup de Français actuels ont peur de la rétraction décidée du /è/, qu'ils ont donc égalé à /é/ : "lè Françè cherchè la pè" est devenu dans leur bouche "lé Françé cherché la pé". Ce sont sans doute là des variations phonosémiques transitoires, même si ce sont des symptômes très parlants d'un état d'esprit passager. Dès qu'il n'y a pas rotation partielle ou complète du système, mais seulement modification ponctuelle, celle-ci a toute chance de revenir à son point de départ, en raison des facteurs homéostatiques, ici les effets de champ généraux, perceptivo-moteurs et logico-sémiotiques <5B-C>, du système.

d. Le recours de l'opposition qualifiée

On ne perdra pas de vue que les glossèmes ne sont pas isolés. Ils fonctionnent dans des panoplies, voire dans des couples, plus ou moins oppositifs. Parfois les deux termes sont chacun réusis : /lourd-léger/ ; /bêtise-intelligence/ ; /bestialité-subtilité/. Mais, en raison du

couplage, il suffit souvent qu'un des termes soit phonosémiquement réussi (manieur) pour que l'autre soit perçu comme l'étant suffisamment aussi dans la mesure de son opposition au premier. Les glossèmes beau, bon, bien sont en français des glossèmes réussis, en partie pour des raisons qui tiennent à celles énoncées par Mallarmé sur le B initial anglais ; et du coup, leurs répondants laid, mauvais, mal sont réussis également.

Il y aurait ainsi à édifier une logique linguistique très révélatrice de toutes les oppositions qualifiées qu'Homo déploie et pratique dans l'édification de ses dialectes et idiolectes. Et l'on verrait combien de glossèmes, qui d'abord semblent arbitraires, se justifient à leurs interlocuteurs par toutes sortes d'ambiguïtés phonosémiques.

e. Le recours de l'opposition non qualifiée, ou convention pure ("arbitraire du signe")

Homo étant possibilisateur, on peut cependant imaginer que des couples de segments glossématiques aient été retenus par lui pour manier en distanciation des couples de segments techniques par convention pure, et sans que rien dans aucun des termes opposés ne comporte un lien quelconque entre glossème et glossémé. On pourrait croire qu'il en est particulièrement ainsi dans le domaine de la science ou de la technique, où importent surtout l'exactitude abstraite des désignés, leur peu de malléabilité sémantique ; et où du reste certains glossèmes sont formés à partir d'initiales : radar = radio detecting and ranging ; quasar = quasi stellar ; bit = BInary digiT.

Mais il n'en est rien. Les mots créés artificiellement et directement par la science, la technique et le commerce, sans passer par le détour de la variation-sélection-adaptation phonosémique séculaire, sont souvent réussis phonosémiquement. Nous venons de voir radar et quasar. Mais la trinité analog computer, digital computer, hybrid computer permet un maniement phonosémique aussi précis, fécond, jouissif. Le dialecte est pour Homo une puissante, constante, polymorphe machine à jouissance. Au point parfois de tout se subordonner, même les vies, pour assurer son entretien.

Nous avons ainsi parcouru les types de glossèmes qui semblent obligatoires dans tous les dialectes sous une forme ou sous une autre. Nous pourrions passer maintenant aux glossèmes culturels, propres à des destins-partis d'existence (6F> particuliers. Mais, dans la perspective de l'anthropogénie, il faut d'abord considérer les autres éléments dialectaux universels : les séquencèmes et le phrasé propositionnel.

C. LES SEQUENCEMES

Pour qu'Homo puisse manier dialectalement son environnement technicisé, il ne saurait se contenter de glossèmes, si subtils et différenciés soient-ils. Les événements du monde sont des coïncidences (cadere, in, cum) entre deux ou plusieurs segments technicisés : A pousse B, ou est poussé par lui ; tel objet possède telle propriété actuellement, ou durablement, etc.

La façon la plus commode de rendre une coïncidence est l'ordre des glossèmes, à condition que cet ordre soit saisi comme tel, donc thématiqué ; nous l'appellerons alors un séquencème. Un séquencème peut tenir dans

le simple rapprochement empirique de deux ou plusieurs glossèmes. Ou dans leur séquence canoniquement fixée.

1. L'attribution

Souvent, l'environnement technicisé suppose qu'un segment (chose, performance, qualité, nombre, ordre, etc.) soit attribué (tribuer, donner) à-vers (ad) un autre. "Le chat est fatigué", "Georges est père", "Les attaquants sont vingt", "Il est derrière lui". La plupart des dialectes se contentent alors d'un séquençème de proximité, "chat fatigué" ou "fatigué chat", dit assez équivalement le chinois. Mais beaucoup s'assurent d'un séquençème d'ordre, l'attribué suivant alors ce à quoi on l'attribue : "viande avariée". Certains vont même jusqu'à solemniser l'attribution par une copule déclarée : "la viande est avariée", dit le français. La copule en grec était si voyante ("esti") qu'elle a même donné à penser que toutes les propositions étaient des attributions : "il coupe du bois" fut analysé comme "il est coupant du bois".

2. L'épithétie

Dans l'environnement technique il n'y a pas que des attributions plus ou moins transitoires, il y a aussi d'innombrables cas où la pratique technique fixe durablement un segment sur un autre, comme propriété, ou possesseur : blanc pour chat, propriétaire pour maison, père pour fils, odeur pour alcool. Le premier segment pourrait être dit épithète (thitēnai, epi, mettre sur), le second l'épithété. Aussi, tous les dialectes ont prévu des séquençèmes permettant d'exprimer ce rapport techniquement et socialement capital.

Ce qui intéresse ici l'anthropogénie ce sont les deux façons majeures dont Homo a réalisé ce rapport, selon les deux solutions séquentielles disponibles : "épithète + épithété" et "épithété + épithète", que nous allons appeler la première "anglaise" et la seconde "française", parce qu'elles sont canoniques dans ces deux dialectes bien connus.

(a) Le séquençème d'épithétie anglais canonique est "épithète + épithété" : "a brown pipe", "my father's daughter", "a post card" ; "the house cat". Il est si répandu parmi les dialectes qu'on croirait presque qu'il est l'ordre spontané. Il va droit à l'épithète, qui frappe tellement l'esprit que "Analog computer", "Digital computer", "Hybrid computer" sont trois entrées distinctes dans le Webster's. Avec l'avantage qu'ainsi "topological", "topological group", "topologically equivalent", "topological space", "topological transformation", "topology" se suivent, ouvrant plusieurs aperçus sur le champ de la topologie. Dans cette saisie des choses-performances surtout motrice, mouvante, qualitative, quantitative, les épithètes peuvent être plusieurs, et elles le sont souvent : "a split brain cat" (un chat dont on a sectionné le chiasme cérébral optique). Et, l'arrivée en finale de l'épithété marque sans ambiguïté la fin du séquençème, - commodité énonciative qui a pu contribuer à son succès. En chinois, "livre des transformations" se dit Yi (transformations) King (livre), et "livre de Tao" se dit Tao Te King, où Te correspond un peu au de français, mais placé après le mot dont la fonction est ainsi thématifiée.

(b) Le séquençème épithétique français canonique est "épithété + épithète" : une pipe brune, la fille du père, un timbre (de) poste. Cet

ordre est rare parmi les dialectes. Il va droit à l'épithété, donc au support, au "sujet d'inhérence", dont les épithètes énoncées subséquentement sont considérées du coup comme de simples satellites (accidents), généralement uniques (l'épithète devenant une sorte de "propre logique" de l'objet). Si un dictionnaire distingue les trois types de computers, à savoir analogique, digital, hybride, ce ne peut être qu'à l'entrée "Computer". D'autre part, ce séquençème entraîne un problème de segmentarisation de la proposition : quand "un chat dont on a sectionné le chiasme optique" est suivi d'une relative, il n'est pas facile de décider si celle-ci concerne le "chat" ou le "chiasme". Ceci confirme la tendance à éviter les épithètes en chaîne, fréquentes en anglais. Et pose un grave problème pour les dictionnaires, où par exemple "topologie", "groupe topologique" et "transformation topologique" ont bien des chances d'avoir des entrées fort éloignées.

Les deux solutions ne sont pas exclusives. Ainsi, quand l'épithète est perçue comme faisant corps avec l'épithété, le français s'aligne sur la solution anglaise : honnête homme vs homme honnête, grand monsieur vs monsieur grand.

3. La fonction dans l'action-passion

Cependant, un environnement hominien n'est pas fait que de segments techniques mis en rapport d'attribution ou d'épithétie avec d'autres segments techniques. Il comporte aussi des actions-passions, où il faut bien alors déterminer qui est l'Agent, le Patient, l'Objet, le Destinataire, l'Instrument, le Lieu, le Moment, donc déterminer des fonctions de ces actions-passions. Il est alors suggestif, avec Fillmore, d'appeler KASUS ces fonctions, vu que les "casus" latins en furent les déclarations les plus saillantes. Cependant, ici, ce qui nous intéresse ce n'est nullement le "casus" latin, qui est une solution très singulière, c'est la façon dont la plupart des dialectes ont rendu le Kasus par le séquençème.

De nouveau, le seul séquençème de rapprochement de deux glossèmes peut souvent suffire. "Jouer piano". "Piano jouer", "Vers école", "Ecole vers" (façon chinoise de dire aller à l'école). On quitte à peine cette aisance quand le séquençème comprend trois termes. "Toi manger chocolat" est fort clair, de même que "chocolat manger toi", "toi chocolat manger", "chocolat toi manger", vu la nature des termes en présence. Demeurent même évidents beaucoup de séquençèmes de rapprochement à quatre, cinq, six termes obtenus par addition du lieu, du moment, de l'instrument, voire du mode : "souhaitable mettre toi clou planche marteau d'abord là".

Cependant, les fonctions, pour être déterminées, demandent davantage qu'un simple rapprochement des termes en interaction-passion : "mordre chat chien" ne nous dit pas qui a mordu l'autre. Les séquençèmes d'ordre strict sont alors le moyen le plus commode qu'ait exploité Homo. Ainsi : (a) "agent + verbe + compléments" est le séquençème français canonique dans toutes les propositions, et le séquençème allemand dans les propositions principales ; (b) "agent + compléments + verbe" est le séquençème habituel dans les subordinées allemandes, et dans les principales du japonais et du turc ; (c) "verbe + agent + complément" est le séquençème dans la principale néerlandaise quand elle commence par un autre élément que le sujet propositionnel, par exemple par une détermination de temps ou de lieu.

Mais, même dans les dialectes qui comme le français ont des séquencèmes rigides, l'ordre demeure souvent variable sans troubler l'intelligibilité, sinon la bienséance, comme le montrent la douzaine de variations sur "Marquise, / vos beaux yeux / me font / mourir / d'amour" de Raymond Queneau : "D'amour / mourir / me font / vos beaux yeux / Marquise" ; "Mourir / vos beaux yeux / Marquise / d'amour / me font", etc. A parcourir la France, "Donne-le-moi" et "Donne-moi-le" ont la même efficacité. Ce point est éclairant sur la nature du dialecte entendu comme simple spécification d'une chose-performance en situation dans une circonstance sur un horizon <12B2c et 12G>. Alors, il faut très peu de syntaxe pour qu'une phrase soit intelligible. C'est ce que prouvent les libertés du parler ouvrier, comme celles du parler d'Aristote. (La liberté possible du séquencème sera confirmée à l'anthropogénie par les écritures où la proposition prend la forme d'un paquet de glossèmes dont l'ordre est assez libre, et obéit à des motifs graphiques, telles la sumérienne, l'égyptienne, et sans doute la maya <13B>.)

On aura compris que les souplesses du séquencème sont un moyen rhétorique puissant, puisqu'elles permettent de décocher les désignants, et donc aussi les désignés, dans un ordre qui en détermine chaque fois la construction dans le cerveau des interlocuteurs, et donc aussi la perception, la mémoire, le fantasme <5E>, l'interprétation, et c'est une des raisons pour lesquelles, en plus du renversement de l'actif au passif, "L'autobus a écrasé le chat" n'est pas équivalent à "Le chat a été écrasé par l'autobus", quoi qu'en aient pensé certains tenants de la grammaire générative et transformationnelle.

4. Caractères généraux des séquencèmes

Deux choses importent ici à l'anthropogénie. Qu'ils opèrent par rapprochement ou par ordre, les séquencèmes, sont très peu nombreux, et donc faciles à percevoir ou à deviner par les interlocuteurs, et en particulier par le nourrisson ou par l'étranger qui ont à apprendre la langue. En même temps, ils ont une logique interne. Par exemple, si le séquencème met canoniquement le verbe à la fin de la proposition principale, comme en japonais et en turc, il sera fatalement rigide, car il y a menace alors d'emmêler sujet et compléments, ainsi que de confondre les compléments entre eux, puisque les Kasus intrapropositionnels ne sont pas préalablement suggérés par la signification du verbe. Inversement, le séquencème aura quelque liberté si le verbe est donné aussitôt après le sujet.

L'anthropogénie remarquera aussi que le choix entre séquencèmes (épithète antérieure ou postérieure, copule exprimée ou non, verbe donné d'emblée ou en attente) commande ou exprime des destins-partis d'existence <6F>. Devoir attendre la fin de la proposition pour savoir si son verbe va affirmer ou nier, construire ou détruire, fermer ou ouvrir tout ce qui précède a au moins trois types de conséquences : (a) tantôt de considérer le possible comme pur possible (l'allemand sera le dialecte des conditions de possibilité et de compossibilité), (b) tantôt de recevoir les désignés comme une suite d'éléments détachés, décochés (c'est la charge affective des vocables japonais), (c) tantôt encore de saisir les désignés moins comme des objets sémantiquement denses que comme les éléments d'une combinatoire (le syntaxisme exacerbé du turc explique sans doute en partie que la domination des Turcs se caractérisa souvent par l'étouffement, comme en Grèce).

D. LE PHRASE PROPOSITIONNEL ET INTERPROPOSITIONNEL

La couche phonématique nous a montré un phrasé phonématique, c'est-à-dire un ensemble d'inflexions (flectere, in) de structure et de texture, tenant à la syllabation. Le phrasé dont il s'agit maintenant est autre. Dans le phrasé propositionnel, il s'agit toujours d'une inflexion (musicale) structurale et texturale, mais qui atteint cette fois l'ensemble des séquencèmes d'une proposition entière. (1) Soit pour la fermer/ouvrir. (2) Soit pour la situer dans un mode d'existence (bluff/soumission, etc.). (3) Soit pour la situer dans un mode de possibilité (probable, contingent, nécessaire, etc.). (4) Soit pour lui conférer un Kasus interpropositionnel principal ou subordinatif. L'anthropogénie doit illustrer tous ces cas.

1. Le phrasé fermant/ouvrant

A parler ou simplement à écouter un dialecte, on remarque que les séquencèmes s'y disposent selon une certaine ligne musicale récurrente qui indique chaque fois qu'un certain nombre d'entre eux forment un ensemble. Fermé dans des affirmations : "Gilbert est venu". Diversement ouvert dans les interrogations : "Gilbert est venu?".

Les inflexions d'ouverture/fermeture canoniques dans un dialecte sont d'ordinaire assez naturelles : souvent, l'affirmation retombe sur la finale, l'interrogation remonte pour créer un suspens. Mais, une fois de plus, les figures pratiquées varient avec les topologies, les cybernétiques, les logico-sémiotiques, les présentivités, bref les destins-partis existentiels des cultures. Et, au sein même du phrasé d'ouverture/fermeture de son groupe, l'interlocuteur peut exploiter d'autant plus de degrés de liberté (dimensions) qu'il s'agit de texture plus que de structure <5B2c>.

2. Le phrasé de modes d'existence et de catégorisations du possible

Il faut aussi qu'Homo possibilisateur <4> puisse situer ses énoncés dans les couples sérieux/jeu, bluff/soumission, exploration/coquetterie, rêve/rêverie, bref dans les dosages entre régime exotrope et régime endotrope des cerveaux en interlocution <4B>. Et situer aussi ses énoncés dans la panoplie des catégories de la possibilisation : actuel, virtuel, potentiel, possible, certain, probable, nécessaire, impossible, prétendu, supposé, plausible, imaginé, etc <4C>. Le phrasé, ensemble d'élan et de retombées, d'accents et d'esquives, de martèlements et de glissements, et plus textuel que structurel, excelle aussi à cet égard.

Y a-t-il une panoplie et un protocole universels de ce phrasé humoral et modal? Mais quel système pourrait prévoir la syllabation saccadée chère à Molière, et qui elle-même comporte des nuances. Tendrement ironique dans : "Que / vous / ête/s un / sot / en / trois / lettr/es, / mon / fils"). Franchement agressive dans : "Et je vous verrais nu du haut jusques en bas Que / tou / te / vo / tre /peau / ne / me / ten/ te / rait (rwé) /pas". Il est sans doute de la nature de ce phrasé d'être indéfini, et c'est lui surtout qui fait de chaque interlocution une manifestation de chaque ethnie <20>, mais aussi un événement singulier d'Univers.

3. Le phrasé de Kasus interpropositionnel (coordinatif, subordinatif)

Reste à considérer un phrasé propositionnel plus réglé, car il y a des événements compliqués ou complexes. Par exemple : "Le chien est arrivé. Il a senti la viande. Il l'a prise. Il est parti. Le maître était là. Il n'est pas intervenu. Il a essayé. Il a renoncé. Le chien est revenu. Il semblait penaud. Etc." En ce cas, les choses-performances, la situation, la circonstance déteignent fortement les unes sur les autres, s'influencent, s'expliquent, se contredisent, se lient, se rompent plus ou moins sur l'horizon. C'est pour prévoir de pareils cas qu'a été conçu le terme de phrase dans le français courant, et de sentence en anglais et d'ordinaire en linguistique. La sentence ainsi entendue comprend alors plusieurs propositions, dont une ou davantage peuvent être traitées comme principales, et d'autres comme subordonnées.

Etant donné les aspects obligés (ligare, ob) de l'environnement technique hominien, le *woruld <1B1>, ces rapports de coordination sont en nombre relativement limité, et ils forment donc une panoplie et un protocole de Kasus de corrélation interpropositionnels, : (a) de but, (b) d'antécédence, concomitance, subséquence ; (c) de causalité efficiente ou de conséquence, (d) de condition ou dé-condition (mise hors jeu), (e) de comparaison. On aura reconnu les fonctions des propositions que le français dit : (a) finales, (b) temporelles, (c) causales et consécutives, (d) conditionnelles et concessives, (e) comparatives.

Le Kasus interpropositionnel, tout comme le Kasus intrapropositionnel, est déjà bien rendu par le séquencème de rapprochement, simple ou réglé. Mais le phrasé propositionnel l'aide puissamment. Il suffit, en effet, de donner aux propositions certains timbres, hauteurs, intensités, vitesses, continuités ou discontinuités, etc., donc des structures et textures musicales (à tons insistants <8C>), pour que, étant donné la circonstance, la situation et le type de chose-performance, il apparaisse, sur l'horizon, que telle proposition est par rapport à une ou plusieurs autres un but, un antécédent, un concomitant, un conséquent, une cause ou un effet, une condition ou un hors-jeu provisoire (concession), une comparaison. C'est ce que le chinois montre exemplairement. Et le grec de Thucydide aussi.

Ainsi, grâce aux inflexions subtiles de la voix, le phrasé fournit très économiquement des accolades d'accolades (collum, ad, embrasser), des parenthèses (titHenai, para, thématiser ensemble à côté), mais aussi des accolades d'accolades et des parenthèses de parenthèses, où des propositions se regroupent, se disjoignent, se subordonnent, s'entrecroisent, se donnent pour conséquence, but, concession, etc. Dans certains autographes de Bossuet, le phrasé phonosémique et le phrasé propositionnel imposent des contrastes rythmiques si décidés que l'on distingue d'emblée ce qui est le texte de l'auteur, ses citations et les paraphrases qu'il en fait, bien que le texte ne soit pas ponctué. Et, comme il tient en texture autant et plus qu'en structure, le phrasé interpropositionnel, tout comme le geste, dont il est le correspondant dialectal, permet des polysémies plus ou moins calculées, divergentes au point d'activer-passiver des effets de champ logico-sémiotiques et perceptivo-moteurs puissamment excités-incités. Par quoi Machiavel et Kafka sont en italien et en allemand des auteurs prodigieux dont il ne reste guère que des contresens dans une traduction française.

4. Le discours

Assurément, ce que nous venons de dire de plusieurs propositions formant une phrase, vaut également, quand il s'agit de rendre des

situations techniques, scientifiques, historiques très compliquées, et donc de grouper plusieurs phrases, - ce qui dans certaines écritures deviendra l'alinéa ou le paragraphe. Entre les sentences jouent alors les mêmes relations qu'entre leurs propositions en ce qui concerne la finalité, la temporalité, la causalité-conséquence, la condition et la mise hors jeu, la comparaison. Avec la même efficacité des séquencèmes par rapprochement ou par ordre, ainsi que du phrasé.

Cet ordre et ce phrasé varient fort selon les cultures, où ils forment alors ce qu'on appelle parfois la logique de l'argumentation. On songe à la palabre africaine, au plaidoyer des orateurs grecs et latins, à la dissertation instaurée par Plotin. Convenant à la jacasserie technosémiotique mais déjà primatale d'Homo, le verbe argumenter vient de argutare, qui évoque lui-même des arguties, à la fois claires et bruyantes, où l'on arguë.

5. Le phrasé comme réverbération situationnelle

En fin de compte, le phrasé ou prosodie (odos, pro) à tous ses niveaux - phonématique, propositionnel, phrasique, paragraphique - a pour effet que les éléments discrets du dialecte se répercutent, reviennent sur eux-mêmes, en un va-et-vient cérébral (et auditif) extrêmement rapide, pour mieux s'entendre comme phonèmes ou syllabes, pour se distribuer comme glossèmes, pour s'articuler comme Kasus, pour se saisir comme séquencème diversement segmentarisable.

Bref, c'est par le phrasé que les éléments dialectaux s'individualisent, mais aussi font ensemble UN discours spécifiant, pour la chose-performance, UNE situation dans UNE circonstance sur UN horizon, du moins dans ce moment, cette confluence, bifurcation, déflagration de l'événement (vernire, ex). L'ensemble y réagit sur les éléments, qui pourtant le construisent et l'instruisent, assurant un destin-parti existentiel plus ou moins cohérent. Ainsi, le phrasé français qui, dans le rapport épithète-épithété insiste sur l'épithété, et par là privilégie les substances, fait d'ordinaire, entre le sujet grammatical et le verbe, une courte pause, ou en tout cas une non-liaison, qui individualise le sujet, - substance ou qualité substantialisée, - dont le reste de l'énoncé va alors parler.

6. L'inversion du séquencème

Un des recours du séquencème est de se renverser. Ainsi, en français, est marquée la proposition incidente : "dit-il", "ajouta-t-il". L'interrogation : "est-il venu?". La condition : "serait-il venu que je ne m'en serais pas aperçu" (la conditionnelle anglaise est coutumière du procédé). Le souhait : "puisse-t-il en être ainsi".

L'inversion est un phénomène qui éclaire profondément la nature conclusive du phrasé. En effet, elle en ébranle la continuité, et il suffit de cet ébranlement pour que le discours passe à un autre plan que celui de la continuité factuelle, et renvoie alors à la panoplie limitée des saisies plus endotropiques, plus mentales (incidence précise ou corrective, interrogation, hypothèse, souhait, etc.), entre lesquelles l'interlocuteur choisira facilement, étant donné l'intercérébralité intense de l'interlocution. Plusieurs langues germaniques pratiquent l'inversion verbe-sujet dès que la sentence commence par un autre mot que le sujet. Ainsi, en néerlandais, "Ik kom morgen" (je viens demain) se dit "morgen kom ik" (demain viens-je). L'interlocuteur

germanique a le sentiment que la sentence ne commençant pas par le sujet sort de la séquence immédiate, devient médiate, et est pour autant comme mentalisée.

E. LES GLOSSEMES ET SEQUENCEMES CULTURELS

Les éléments qui ont été maniés jusqu'ici appartiennent nécessairement à tous les dialectes. Parce que tous sont indispensables à un environnement technicisé et sémiotisé, comme celui d'Homo. Et aussi parce que les solutions qu'ils constituent peuvent passer pour obviées, étant donné les ressources de l'organisme hominien. Si nous avons souvent allégué le chinois, c'est qu'il s'est perçu et construit d'emblée comme un dialecte très "naturel", transcendantalement naturel. Assurément, là où plusieurs solutions obviées étaient envisageables, il fallait bien que chaque dialecte choisisse, ce qui en faisait un certain destin-parti d'existence <6F>. Le choix existentiel en ce cas est, pour ainsi dire, résultant ou inévitable.

Ce qui va suivre est autre chose. Ce sont des choix culturels. Les classes grammaticales (répartissant les thèmes glossématiques en verbes, substantifs, adjectifs, adverbes), les genres du nom, les cas, les conjugaisons du verbe ont été, en certains lieux et en certains temps, ajoutés au dialecte minimal par Homo possibilisateur; en raison de destins-partis existentiels franchement initiateurs. Ces éléments additionnels culturels interviennent alors dans toutes les dimensions du dialecte, dans sa couche phonématique, ses glossèmes, ses séquencèmes, mais c'est surtout dans ces deux derniers qu'ils sont ostensibles. D'où le titre de ce paragraphe.

L'anthropogénie doit renoncer à faire le tour de tous les glossèmes additionnels culturels parce que ce serait faire le tour de tous les dialectes. Mais elle exige que nous en examinions au moins quelques-uns, tant ils manifestent la possibilisation hominienne et les destins-partis d'existence, si profonds qu'ils paraissent souvent naturels.

1. Les glossèmes de "classes"

Beaucoup de dialectes d'Homo segmentarisant ont activé-passivé le destin-parti d'existence de créer partout des classes, et donc de classifier aussi leurs vocables pleins, et parfois leurs vocables indexateurs (vides), classifiant du même coup leurs désignés. Ce sont, par exemple, les trois genres des langues indo-européennes : masculin, féminin, neutre. Au début, ces "genres" répondaient sans doute à une vision d'engendrement (genus, gignere, engendrer) ou de physis (phuein, engendrer), comme aussi à une certaine volonté de hiérarchie, éventuellement trinitaire, propre aux Indo-Européens (Dumézil). Mais, motivés au début, ils devinrent vite arbitraires, soit en raison de motivations hétérogènes soit par l'influence de facteurs langagiers excentriques (effets de séquencèmes, etc.) : le Soleil est masculin en français, féminin en allemand ; la Lune féminine en français, est masculine en allemand. Mais, même immotivés, ils entretenirent des destins-partis d'existence : il n'est pas insignifiant pour la perception des sexes que le soleil soit masculin ou féminin. Ni que grammaticalement ce soit le féminin qui se forme d'après le masculin, ou inversement. Ni non plus qu'il y ait des genres envahissant en français, et très réduits en anglais. Ou encore qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de neutre.

Mais les classes sont souvent beaucoup plus prégnantes encore, en particulier quand elles expriment la participation à l'énergie cosmique, comme en Afrique. En kenyaruanda, le pluriel et le singulier d'un même vocable peuvent appartenir à deux classes différentes. Il s'opère alors une propagation de la marque de classe, - sous forme d'affixes, d'infixes, de préfixes, - qui, à mesure que la proposition grammaticale avance, gagne les adjectifs, les articles, mais aussi les verbes, - en un écho énergétique dans le désignant, et corrélativement dans le désigné, qui déborde fort la notion indo-européenne d'accord. Pour une large part, la magie <2D> véhiculée par le langage africain est la cause et l'effet de ce destin-parti.

2. Les glossèmes de niveaux d'abstraction

Un autre destin-parti langagier fut d'indexer par des glossèmes les niveaux d'abstraction des vocables. En français, cela a donné les différents articles qui pointent que le désigné est pris (a) comme individu singulier (une girafe), (b) comme individus pluriels (des girafes), (c) comme genre-espèce (les Girafes), (d) comme idéalité (la Girafe), (e) comme l'objet particulier thématiqué (la girafe, c'est-à-dire celle dont nous parlons pour le moment).

Ce qui montre à quel point pareille précision n'est pas langagièrement nécessaire c'est que deux dialectes aussi opposés que le chinois et le latin en ont fait l'économie, et pour des raisons presque inverses. Le chinois, parce que la détermination que comportent les articles eût contredit son activation-passivation naturaliste transcendantale de la compénétration de tout. Le latin, parce qu'il a cultivé une sorte d'abstraction, ou plutôt d'abstractivité, de cohérence flottante et évasive, de planement langagier, de majesté vague, dont la tecture romaine du clavage nous a fait palper le mécanisme, mais dont le Droit romain est un aussi bon témoignage, ainsi que tous ces grands mots latins, adoptés aujourd'hui partout, que sont "fonction", "esprit", "activité", "conscience", "processus", "devoir", "ordre", "âme", jusqu'à l'Ame du Monde stoïcienne.

On remarquera aussi que les glossèmes de niveaux d'abstraction sont, là où ils existent, un aspect très créatif, instrument de distinction mais aussi de confusion involontaire ou volontaire. Par eux, le banal "Moi, j'irai à Paris demain" conduit bientôt à "Moi, c'est-à-dire l'Ame" chez Descartes. Le non moins banal "Il y est arrivé à temps" fait miroiter "le Temps et l'Espace". Comme quelques démocrates dresseront pour finir "la démocratie", "la liberté", "les droits de l'homme", ou au contraire "the struggle for life", etc.

3. Les glossèmes du Kasus de fonction

Le Kasus intrapropositionnel est d'ordinaire suffisamment et économiquement marqué par les séquencèmes, qu'ils soient spontanés ou conventionnels. Et des dialectes de haute culture, comme le chinois, ont même cultivé leur perception de l'Univers à travers les polysémies ainsi permises. Mais d'autres, en raison de destins-partis différents, ont cherché à souligner le Kasus intrapropositionnel par des glossèmes particuliers. Glossèmes tantôt externes aux vocables à spécifier : ce sont toutes les prépositions. Glossèmes tantôt internes : ce sont les terminaisons des cas du grec, du latin, du russe, de l'allemand.

a. Les prépositions et postpositions

Le français n'a pas de cas, et marque le Kasus intrapropositionnel en partie par ses séquençèmes assez fixes. Mais il le marque aussi par des glossèmes externes de Kasus qui sont des prépositions (ponere, pro): de, à, par, avec. D'une part, celles-ci permettent de lever les ambiguïtés du séquençème résultant de la solution "française" "déterminé + déterminant". D'autre part, elles permettent d'insister sur les fonctions des intervenants, selon une vue qui concorde assez avec la conception substantialiste, moraliste et semi-abstractive des locuteurs français en général.

Le japonais présente un autre exemple de glossèmes de Kasus, prenant la forme de postpositions après chaque fonction énoncée. En vérité, ces postpositions (ponere, post) font double emploi avec l'ordre du séquençème qui, étant très fixe, est déjà déterminateur des fonctions. Mais, muni de son glossème de Kasus postposé, le glossème désignateur ou indexateur japonais gagne une remarquable indépendance, il se décoche, il prend une force dans l'instant, il crée avec les autres glossèmes désignateurs autour de lui un certain vide intermédiaire (jap. ma), bref il active-passive le destin-parti existentiel paratactique du japonais, des locuteurs japonais, du Japon en général.

b. Les cas

Une des singularités des langues indo-européennes, du moins dans leur état archaïque, aura été d'avoir pratiqué, en plus de quelques glossèmes de Kasus externes, - prépositions, - des glossèmes de Kasus internes sous forme de terminaisons aux glossèmes pleins ou vides (indexateurs). Tels sont les "cas" du grec ancien, du latin, du russe, et résiduellement de l'allemand.

On peut en alléguer diverses motivations. (a) La volonté que la fonction fasse partie du désigné presque substantiellement. (b) Le désir de garder la force apparitionnelle de chaque désigné selon la situation. (c) L'ambition de créer un accord généralisé entre tous les éléments de la proposition, et donc aussi du *woruld (1B1), dans une aspiration synthétique. C'est sans doute cette dernière raison qui a prévalu, étant donné le destin-parti très syntactique du génie indo-européen en général.

A cet égard, la pratique du latin fut extrême en ce que les "cas" y ont entièrement évacué le séquençème : un glossème désignatif latin peut occuper n'importe quelle place dans la proposition, puisque son Kasus est suffisamment indiqué par un glossème terminal, son cas. Ce système rend un grand nombre de propositions latines problématiques, parfois proches de la devinette, à moins que la situation, la circonstance, l'horizon que spécifie l'énoncé soient imaginés en la saisie globale propre à la latinité.

Le "casuïsme" latin et autre n'a donc pour but ni la clarté, ni la sécurité, mais bien ce que nous a déjà appris le clavage des arcs dans la tecture romaine : la cohésion et l'élasticité latérales <9I>. Cohésion en ce que l'accord s'étend de partout. Elasticité en ce que l'auditeur ne saura la fonction que s'il sait déjà globalement ce dont il s'agit. Dans le même esprit richement vague, on lui refusera ces classificateurs d'abstraction que sont les articles grecs ou français. Et les glossèmes désignateurs seront eux-mêmes très souples et très larges : "ratio", qui pourtant marque la proportion mathématique, a une vingtaine de sens. Cependant, un autre bénéfice encore semble avoir été poursuivi : la

liberté latine de position des termes dans le séquençage permettait la force apparitionnelle des décochements perceptifs successifs calculés du vers de Virgile ("inter viburna cupressi") et de la prose de Tacite.

c. Les pronoms relatifs

Les relatifs marquent une sorte de paroxysme dans la volonté latine de mettre tous les éléments du discours en interdépendance, puisqu'ils s'accordent en genre et en nombre avec leur antécédent, ainsi intensément rappelé, et se subordonnent par un cas spécial au verbe de leur proposition, auquel ils sont ainsi intensément chevillés. Le français en a gardé quelque chose. Mais l'anglais est là pour rappeler à quel point l'usage des relatifs est un choix additionnel, culturel, existentiel, puisqu'il en fait l'usage le plus sobre : "The man I met".

d. Le lieu et le temps

Pour Homo transversalisant et frontalisant, le lieu de la chose-performance fut souvent si évident que son Kasus n'appelle pas, en plus du séquençage, de glossème spécial pour le déterminer. Si bien que le locatif pratiqué par les dialectes indo-européens et encore par le russe est souvent une coquetterie culturelle explicable par le destin-parti d'existence indo-européen très syntactique. Par contre, le locatif latin fut requis par l'absence de tout séquençage fixe jusqu'au jour où il fut suppléé par des prépositions.

Quant au moment, il faut voir qu'il a vraiment fait difficulté à Homo transversalisant et frontalisant, qui a pris sur lui deux points de vue successifs. (a) D'abord, ce qui l'a intéressé c'était de savoir si le moment-mouvement de la chose-performance était en cours ou achevé en soi ("moment" et "mouvement" dérivent tous deux de "movimentum"), sans le référer à celui de l'élocution. C'est dans ce moment-là, indépendant de l'instant, que le peintre des cavernes voyait les bisons, les rennes et les chevaux qu'il peignait, et que les néolithiques traçaient leurs schémas générateurs. Ce fut encore le moment désigné par l'indo-européen archaïque, et en partie dans le russe d'aujourd'hui. Nous l'appellerons le "temps pré-grec". (b) Puis vint le jour où ce qui a importé à Homo c'était de référer le moment-mouvement désigné à l'instant (stare, in) de l'élocution. Ce fut le temps inauguré par l'aoriste des Grecs, et que nous appellerons le "temps post-grec". Le passage à ce temps fut lié au passage du MONDE 1 au MONDE 2, et il est un des événements les plus importants de l'anthropogénie.

Le temps, qu'il soit "pré-grec" ou "post-grec", a été souvent rendu par des glossèmes indépendants, tels les adverbes de temps en chinois. Mais souvent aussi les destins-partis d'existence syntactiques l'ont fait rendre par des glossèmes incorporés, tels des préfixes, des augments, des infixes, des suffixes, des apophonies vocaliques. De la sorte, les verbes indo-européens ont proposé des temps du verbe en des conjugaisons (jungere, cum) du verbe.

4. Les glossèmes modaux

Nous avons vu que le phrasé suffit d'ordinaire à exprimer dans quel mode d'existence et dans quelle catégorie du possible les interlocuteurs situent leur proposition. Mais certains groupes, en particulier indo-européens, prirent plaisir à expliciter ces aspects. Ainsi vit-on fleurir

des glossèmes adverbiaux de ces aspects : similarly, consequently, necessarily, allegedly, reportedly, reasonably, etc.

Encore fut-ce là la solution la plus simple. Et, dans certains dialectes férus de logique, les mêmes aspects donnèrent lieu à des modes du verbe (comme nous venons de voir des temps du verbe) : l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'optatif, l'impératif, etc. Le français illustre encore ces subtilités, qui furent infinies en latin et en grec : "qu'il vienne, cela me ferait plaisir". (On verra bien que l'infinitif, le participe, le gérondif ne sont pas des modes du verbe, mais de simple formes qui permettent, dans les dialectes ayant des classes grammaticales, de le substantiver, de l'adjectiver, de l'adverbialiser).

De nouveau, ce qui est visé dans ces modes c'est parfois la clarté, mais le plus souvent il s'agit bien d'un destin-parti culturels, où l'on veut souligner fortement ce qui est réel et ce qui est imaginaire, ce qui est essentiel et ce qui est accessoire, ou encore ce qui est cause et ce qui est effet, moyen et fin, pour imprimer autant que possible une rationalité, voire une nécessité plus ou moins métaphysique au cours des choses. Le penchant du français classique pour le subjonctif-optatif montra son goût pour les saisies cérébrales endotropiques, et même a priori. Comme la disparition actuelle du subjonctif imparfait français est due, outre sa difficulté de manipulation, à un moent de civilisation caractérisé par l'exotropie cérébrale et la perception de la contingence.

5. Les glossèmes du Kasus interpropositionnel

Nous l'avons vu, dans une sentence comprenant plusieurs propositions, le séquencème et le phrasé suffisent d'ordinaire à marquer comment chaque proposition intervient par rapport aux autres, proposant ici un but, là une antécédence-simultanéité-consécution, ou encore une cause ou conséquence, une condition ou mise hors-jeu, une comparaison <12D3>.

Mais encore une fois, des dialectes, surtout dans le groupe indo-européen, se plurent à expliciter ces coordinations et subordinations par des glossèmes, en partie sans doute parce que les rapports techniques et sociaux devinrent plus compliqués depuis l'âge du bronze et du fer, mais en partie aussi par une sorte de joie logique, propres à ces groupes, et qui mena aux protases et apodoses des périodes des orateurs grecs, latins, français. La solution la plus naïve fut alors de créer de véritables conjonctions, insérée discrètement dans la phrase subordonnée, ou bien l'introduisant parfois avec fracas : afin que, après que, pendant que, avant que, lorsque, tandis que, donc, car, quoique, à supposé que...

Où alors, dans cet ensemble, placer le "que" du français, le "that" de l'anglais, le "quod" du latin médiéval, le "oti" en grec classique, qui introduisent le style dit indirect : "il lui dit qu'il était temps de partir" ; "il pensait qu'il eût mieux fait de partir". Comme ce genre de conjonction est toujours absente en latin classique, et souvent en anglais, le plus simple paraîtrait d'y voir seulement un glossème interpropositionnel culturel précisant, dans les dialectes qui aiment marquer les liens subordinatifs, que la proposition ainsi introduite est dite ou pensée par quelqu'un, ce qui lui donne le statut ambigu d'être à la fois une vraie subordonnée et une vraie principale.

Mais, en réalité, ce statut est beaucoup plus complexe, et les glossèmes ici engagés, du reste culturels, sont véritablement modaux, et

pas seulement subordinatifs. Ainsi, en latin classique, dans le discours dit indirect, toute principale devenait une proposition infinitive, dont le verbe est à l'infinitif et le sujet à l'accusatif, en une substantivation de l'action-passion-état ; toute subordonnée était au subjonctif, mode de la pensée ou du souhait (puisqu'il n'y a pas d'optatif en latin), avec en sus des pratiques subtiles de la concordance des temps. Bref, le style indirect latin indique la plus fine perception des croisements endotropiques et exotropiques de la pensée (et de la politique) dès lors que des propositions apparaissent en dépendance d'un "il pense", d'un "il souhaite", dont le "il dit" est la modalité grossière.

Même l'anglais, souvent très factuel, en a gardé quelque chose : He said he would like ..." Et ces subtilités nous rappellent qu'il n'y a pas moyen, dans les dialectes, de séparer adéquatement les modes et les temps, les deux se chevauchant, et faisant parfois fonction les uns des autres : "Je souhaite qu'il vienne". "J'espère qu'il viendra".

6. Les glossèmes de fonctions sociales : les connotations

Etant donné que les groupes hominiens sont non seulement communautaires mais sociaux <3F9>, le fait d'être homme ou femme, adulte ou enfant, supérieur ou inférieur, entraîne, dans beaucoup de dialectes, surtout asiatiques, des glossèmes propres selon l'instance et le rôle <1F2> occupés par le locuteur et l'interlocuteur. Ailleurs, les appartenances sociales, reconnues ou revendiquées, s'expriment par un choix relativement fixe d'un type de glossèmes : "mon père", "mon papa", "mon paternel", "mon progéniteur", etc. Comme aussi par des réalisations phonétiques particulières des phonèmes : les "tons" obséquieux, impérieux, grave, etc.

Ce sont là les "connotations", terme que l'anglais a adopté à la fin du XVIe siècle pour désigner les effets de langage où les désignants ne sont pas là simplement pour spécifier un événement objectal, ce qui est la "dénotation", mais aussi pour témoigner du statut social des interlocuteurs. Il faut cependant voir que le couple dénotation/connotation implique déjà lui-même un destin-parti d'existence, celui de l'Occident, puisqu'il donne à croire qu'il y aurait dans le langage des "choses" directes, premières, donc dénotées (notare, de), consistant en informations techniques, et d'autres indirectes, secondes, donc connotées (notare, cum), comme l'affirmation d'un statut social ou d'une passion secrète. Ailleurs qu'en Occident, le dénoté ainsi entendu serait souvent plutôt le connoté, et réciproquement. C'est du reste ce que nous confirmeront les fonctions du langage <12I>.

7. Séquencèmes fonctionnels ou existentiels?

En néerlandais, "J'en suis intimement persuadé", se dit : "Ik ben er vast van overtuigt", où "van" est "de", et "er" "cela", et où "er...van" joue ainsi le rôle du pronom "en" en français. Ainsi, l'adverbe "vast" (solidement) vient donc s'insérer au milieu de "er...van", équivalent de "en" français. Pourquoi ne pas dire "ervan vast"? C'est que l'effet de compacité, de creusement et même d'entonnoir caractérise toute la topologie, la cybernétique, la logico-sémiotique, la présentivité du dialecte néerlandais dans sa phonie et sa sémantique, et plus largement toute la culture néerlandaise dans ses peintres et même ses philosophes (ainsi la "selfstandigheid" chez Spinoza).

Un cas ambigu est proposé par beaucoup de propositions concessives : "quelles que soient ses exigences", "quelque grandes que soient ses exigences". Sont-ce là des coquetteries propres à un groupe logicien? Ou plutôt des contorsions qui tiennent au fait que la concession est une "pensée" de soi sophistiquée, appelant ainsi quelque sophistication de ses désignants. En ce cas, le détour lui-même serait fonctionnel, et pour ainsi dire désignatif. On trouverait un phénomène semblable dans certaines comparatives : "She had no sooner left the house than it began to rain. (Elle n'avait pas quitté la maison qu'il commença à pleuvoir)"

F. LES UNITES DIALECTALES PRATIQUES

Les éléments que l'anthropogénie vient de considérer constituent la structure objective et basale des langages parlés. Mais phonèmes, glossèmes, séquencèmes sont des unités que le locuteur manie sans les apercevoir pour autant. Nos désignations barbares trahissent ce caractère cryptique. "Phonème", bien que classique, n'est pas populaire. "Glossème" dérive du grec "glossèma", mot rare qui désignait des phénomènes de langage jugés rares, et il a été adopté ici parce que les autres candidats, comme "rhèmes", "morphèmes", "monèmes", "sémantèmes", "sèmes", "thèmes", rares aussi, paraissaient trop larges ou trop étroits. "Séquencème" croise le latin et le grec pour attirer l'attention sur la notion abstraite de "suite" en tant que "séquentialité" désignative.

Cependant, l'anthropogénie doit se préoccuper aussi de savoir ce que les interlocuteurs aperçoivent eux dans leur dialecte, et qui n'est pas ces éléments constitutifs, mais des unités beaucoup plus grosses, plus apparentes, et aussi plus mélangées. Ce sont les MOTS. Certains MORPHEMES. Et enfin les REGLES de SYNTAXE. Telles sont, d'ordinaire, les unités retenues par les grammaires pratiques.

1. Les mots

Les spécimens d'Homo vivent et meurent souvent pour des mots, tant ceux-ci sont prégnants, faits de squelette et de chair sémique et phonique, phonosémique. Le mot est souvent un condensé de topologie, de cybernétique, de logico-sémiotique, d'appel présentif, bref tout un destin-parti d'existence <6F>, avec ses effets de champ perceptivo-moteurs moteurs et logico-sémiotiques stables, mouvants (dynamiques), excités-incités <5B-C>.

Dans les langues indo-européennes, en raison des glossèmes culturels insérés (terminaisons, suffixes, préfixes, infixes), les substantifs bougent et se gonflent selon le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel, voire selon leur cas, c'est-à-dire selon leur Kasus incorporé, en latin, en russe, en allemand. Les verbes sont encore plus animés : en français, "interviendras" comprend intervenir (venir, entre), mais de plus une personne (deuxième), un nombre (singulier), un temps (futur), un mode (indicatif), le tout détonant ou confluant entre ces divers attracteurs. Dans le système indo-européen, la variabilité habituelle fait que c'est l'invariance qui est le pôle marqué ; ainsi les dictionnaires disent que les prépositions sont "invariables". Et le plurisyllabisme habituel fait que c'est le monosyllabisme qui est marqué ; ce qui n'empêche que les langues indo-européennes montrent des destins-partis d'existence différents selon que le mot est plutôt court

comme en danois, moyennement court comme en français, habituellement long comme en allemand, parfois démesurément long comme en sanskrit.

Le chinois montre un destin-parti général tout différent. Là c'est l'invariabilité qui est de règle, ainsi que le monosyllabisme du glossème (qu'on ne confondra pas avec le monosyllabisme du mot). Du coup, le langage vit comme une circulation omnidirectionnelle d'éléments non hiérarchisés ni vectorialisés. Et le Tao aussi.

Le mot japonais montre un parti encore tout différent. N'admettant que des syllabes CV, il surprend d'abord par son exclusion de tout détour et retour, par sa décision frontale terrible. Mais il est souvent double, accouplant un vocable analogique et un vocable digitalisateur : "shwi-shwi ciseau". Les Japonais eux-mêmes se sont parfois étonnés et inquiétés de ce croisement serré d'opérativité presque aveugle et d'émotion intense incontrôlable, où le mot est lui aussi un kami, lieu où la nature et la culture s'entrechoquent dans des ponctualités exquises et terribles.

L'étranger croirait d'abord que les mots du turc, langue dite agglutinante, doivent être d'une densité considérable. Il n'en est rien. Cette agglutination active-passive là une syntaxe qui a pour conséquence de défavoriser, voire d'exclure, l'épaisseur ou la profondeur sémantique, et par conséquent les élans métaphysiques. D'où, quand des concepts denses sont requis, ils sont empruntés à l'arabe.

En arabe justement le mot déflagre, comme un cri à la fois étouffé et arraché (coran veut dire cri). Phoniquement, parce qu'il tient en un radical de trois consonnes, vocalisables seulement par trois voyelles : a, ou, i. Sémiquement, parce qu'au lieu de marquer son genre ou son nombre par des adjonctions (préfixes, infixes, suffixes) à la façon indo-européenne, il le fait par des permutations du ce radical triconsonantique qu'il est.

Enfin, il est capital pour le destin-parti existentiel d'une langue que tantôt le mot ait une ou plusieurs syllabes distinctes, et propose donc une unité surtout distinctive avec une ou des significations, comme en français, tantôt qu'il soit une sorte de bouffée verbale, où toutes les syllabes non accentuées réduisent leur voyelle écrite à "oe" muet, proposant ainsi surtout des convections, avec un ou des sens, comme dans l'anglais d'origine. Pour qui prononce "extraOrdinary", "magnIficent", "estOnishing", il n'y a guère qu'un énorme effet de champ perceptivo-moteur et logico-sémiotique, dont l'essentiel est la capacité du locuteur à faire contraster au maximum une montée et une descente, une tension et une détente phonosémiques pour manifester son admiration ou sa surprise. Jusque dans le langage officiel, "The SEcretary of State" n'est guère qu'un "SE" suivi plutôt d'un nombre que d'une qualification vocalique et même consonantique de syllabes.

Ceci introduit à un autre cas très important pour le statut culturel et existentiel du mot : la différence entre le "phrasal word", qu'illustre l'anglais, et le "mot composé", qu'illustre le français. Pour spécifier une chose-performance en situation dans la circonstance sur un horizon, l'anglais en repère surtout les index de directions, au point qu'il ajoute ces index à un verbe déjà complet : "sit down", là où le néerlandais dirait simplement "zitten". Mais surtout il arrive à formuler presque n'importe quelle action-passion-état à partir de "get" et "set" suivis d'un index (up, down, around, etc.). Bien plus, cet index est d'habitude rejeté en fin de proposition, formant un "phrasal verb"

imprimant sa force de convection à la phrase tout entière. Au contraire, le français, substantivant, adopte dans le mot composé simplement la suite "déterminé + déterminant" : un "clin d'oeil", des "clins d'oeil". Et, semi-abstractif, pour traduire le monosyllabe "spun", il a besoin de "ayant subi une rotation". On comprend que "spin" soit devenu un mot français, et qu'inversement l'anglais se soit approprié tout le vocabulaire français des semi-abstractions : "élucidation", etc.

2. Les morphèmes

Les mots sont des réalités si fortes, si centrales ou nodales, que, dans les dialectes à déclinaisons et à conjugaisons, qui sont souvent aussi des dialectes à accords, beaucoup de glossèmes de classe, de nombre, de genre, de temps, de mode, apparaissent aux locuteurs, quand ils sont internes, comme de véritables "formes" du mot, comme ce que les grammaires ont appelé ses morphèmes (gr. morphè, forme), ses metteurs en forme. Les dialectes à morphèmes se prêtent ainsi à des morphologies, chapitres des grammaires pratiques.

On n'oubliera pourtant pas que cette morphologie, qui est pertinente pour les dialectes indo-européens, est loin d'intéresser tous les dialectes. Si bien que, pour l'anthropogénie, les morphèmes sont des glossèmes existentiels ou culturels, non des glossèmes fonctionnels basaux.

3. Les syntaxèmes

La proposition et la sentence sont assurément une façon de mettre ensemble (sun-tatteïn) des mots, donc de les grouper selon un ordre apparitionnel et désignatif, en ce qu'on appelle une syntaxe (sun-taxis). Mais la syntaxe dans ce sens très général n'éclaire vraiment que les séquencèmes de certains dialectes, par exemple indo-européens.

Car il est très différent culturellement, existentiellement, épistémologiquement, ontologiquement, mais aussi fonctionnellement, de mettre ensemble des mots sans accords dans un séquencème imposé (turc) ou dans un séquencème assez libre (chinois), ou encore en exprimant le Kasus par des terminaisons avec accords (latin) ou par des affixes sans accords (japonais), et enfin en leur imposant (japonais) ou non (latin) des séquencèmes pour renforcer encore ce Kasus. Pour le dire plus simplement, le mot "syntaxe" a l'inconvénient de couvrir, sinon des acceptions, du moins des fantasmes très différents selon qu'il renvoie surtout à des séquencèmes ou surtout à des cas, qui sont deux moyens du Kasus.

Sans dire qu'il n'y a pas de "syntaxe", l'anthropogénie se défiera donc de ce terme typiquement grec, conçu dans la vue analytique/synthétique de la "skènè" et du "tHeatron", que nous a bien déclarée la tecture du MONDE 2 <9H>. Quant au mot "règles" qui intervient dans "règles de syntaxe", il mérite les foudres qu'Edgar Allan Poe avait adressées au "règles de prosodie" dans The Rationale of Verse. La règle et la prétendue compétence du locuteur concernant cette règle ne font en l'occurrence qu'exprimer tant bien que mal une pratique basale ou culturelle (the rationale) imposée aux interlocuteurs par le dialecte entier.